



Annexes

Ouvrages et articles publiés

- Abdelmalki, L., & Mundler, P., Economie du développement. Les théories, les expériences, les perspectives, Paris, Hachette, 1995.
- ACOPAM/BIT, Genre et développement: analyse de la place des femmes. Une expérience au Sahel, 1996
- ACOPAM, Genre et organisation paysanne, octobre 1998
- Adedeji, A.; Green, R. & Janha, A., Rémunération, productivité et fonction publique : priorités pour le relèvement de l'Afrique subsaharienne, PNUD & UNICEF, New York, 1995.
- Adepoju, A., Population, Pauvreté, Programme d'Ajustement Structurel et Qualité de la Vie en Afrique Sub-Saharienne, PHRDA Research Paper n°1, Dakar, 1996.
- Aho, G, Larivière, S. & Martin F., Manuel d'analyse de la pauvreté. Applications au Bénin, PNUD, Université Nationale du Bénin & Université Laval, Québec, 1997.
- Ambassade Royale des Pays Bas, Evaluation de la première phase du processus de mise en œuvre de la CCD, GREFCO, mars 1999
- Amoako, K.Y., “ Les défis du développement en Afrique au Vingt et unième siècle ”, Commission Economique pour l'Afrique, Conférence des Ministres africains chargés de la planification, Ouagadougou, 1995.
- Ancy Véronique, Enquête sur les modifications de l'alimentation d'un échantillon de ménages à Ouagadougou après la dévaluation, COBEA-INRA, version provisoire, 1997.
- Asche Helmut, Le Burkina Faso contemporain, l'expérience d'un autodéveloppement, L'harmattan, Paris, 1994.
- Atelier national sur la problématique et la stratégie de réduction de la pauvreté au Burkina Faso, mars 1999
- Aventin L., Etudes des associations auto-promues et des mouvements de solidarité de lutte contre le sida à Ouagadougou. C.N.L.S. Burkina Faso/ORSTOM. Mémoire de D.E.S.S. de l'Institut d'Etudes du Développement Economique et Social (Paris I), 1998.
- Auregan G, Ouédraogo E., Ki-Zerbo G, Zigani A. Adenopathies médiastinales, Tuberculoses et Infections par le VIH au Burkina Faso 5^{ème} conférence des Pneumologues de langue Française Paris, janvier 2001.
- Ayéréoué, O.J. Aspects épidémiologiques, associés à l'infection VIH : études prospectives portant sur 457 malades tuberculeux du centre hospitalier Sanon Souro de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) ; ESSA, Ouagadougou (BKF) 1991.
- Badie Bertrand, L'Etat importé, l'occidentalisation de l'ordre politique, Paris, Fayard, 1992
- Badini Amadé, Naître et grandir chez les Mossé traditionnel, Sépia-A.D.D.B. 1994
- Balandier Georges, Anthropologiques, le livre de poche, Librairie Générale Française, 1985
- Balandier Georges, Anthropologie politique, PUF, Paris, 1994
- Banque Africaine de Développement, Stratégie d'assistance au pays: Développement institutionnel et décentralisation, avril 1999
- Banque Mondiale, Burkina Faso, Memorandum économique, Washington, 1989.
- Banque Mondiale, Structural Adjustment and Poverty : A Conceptual, Empirical and Policy Framework, Report N°8393-AFR, Document of the World Bank, Washington, DC, 1990.

Annexe 1 : Références bibliographiques

- Banque Mondiale; Investir dans la santé. Rapport sur le développement dans le monde 1993, Washington D.C., 1993.
- Banque Mondiale, Burkina Faso, Revue des dépenses publiques, Rapport n° 11901-BUR, Washington, 1993.
- Banque Mondiale; Une infrastructure pour le développement. Rapport sur le développement dans le monde 1994, Washington D.C., 1994.
- Banque Mondiale, Ajustement en Afrique : réformes, résultats et chemin à parcourir, New York & Washington, 1994.
- Banque Mondiale, Poverty Reduction and the World Bank : Progress and Challenges in the 1990s, Washington D.C., 1996.
- Banque Mondiale, Faire reculer la pauvreté en Afrique Subsaharienne. Résumé Analytique, Washington D.C., 1996.
- Banque Africaine de Développement, Annual report 1996, BAD, Abidjan, 1996.
- Bardhan Pranab, “ Efficiency, equity and poverty alleviation : policy issues in less developed countries ”, Economic Journal, septembre, 1996. Traduction française dans Problèmes économiques, n° 2520, 11 mai 1997.
- Bardhan, P., “ Efficacité, équité et lutte contre la pauvreté ”, Problèmes économiques, N°2.520, 1997, pp. 8-16.
- Bayala Ezana, Etude des relations entre l'activité économique et l'emploi, Ministère de l'Economie et des Finances, GTZ, Ouagadougou, 1995.
- Bayala Ezana, Kaboré Laurent, Daboue Julien, Education et Pauvreté au Burkina Faso, INSD, Projet d'Appui Institutionnel aux Dimensions Sociales de l'Ajustement, Ouagadougou, 1997.
- Bayart Jean-François, La problématique de la construction démocratique en Afrique noire, in Politique africaine N° 43, 1991
- Boilly M. H. Grégoire L.J., Larière S., Martin F. Impact micro-macro du VIH/SIDA en Afrique Subsaharienne (V.P) AIDS 1991.
- Boilly M. H. Grégoire L.J. et AL. Impact micro-macro du VIH/SIDA : le cas du secteur agricole (V.P) IDEA, Université LAVAL, PNUD, novembre 2000.
- Boilly M. H. Gregoire L.J., Larière S., Martin F. Impact micro-macro du VIH/SIDA sur les secteurs sociaux : le cas de la santé et de l'éducation PNUD, janvier 2001.
- Boussard Jean-Marc, “ Les stratégies anti-risques des producteurs limitent-elles leur productivité ? ”, in L'avenir de l'agriculture dans les pays du Sahel, CIRAD, Montpellier, 1990.
- BRENZELL The Economic Impact of AIDS in Burkina Faso. Report Submitted to the population, Health and Nutrition Departement. Word Bank january 1994.
- Bronzard G. Les Polytherapies antiretrovirales au Burkina Faso en 1998, Programme : Aspects socio-anthropologiques du sida au Burkina Faso dirigé par Bernard Taverne, Institut de recherche pour le développement (IRD) anciennement Orstom, février 1999
- Burkina Faso, Analyse des Résultats de l'Enquête prioritaire sur les Conditions de Vie des Ménages, Ministère de l'Economie et des Finances & Projet d'Appui Institutionnel aux Dimensions Sociales de l'Ajustement, Ouagadougou, 1996.
- Burkina Faso, Le Profil de la Pauvreté au Burkina Faso , Ministère de l'Economie et des Finances & Projet d'Appui Institutionnel aux Dimensions Sociales de l'Ajustement, Ouagadougou, 1996.

Annexe 1 : Références bibliographiques

- Burkina Faso - PNUD, Initiative stratégique de lutte contre la pauvreté, Ouagadougou, janvier 1997.
- Burkina Faso, “Les dépenses publiques et leurs impacts. le cas de l'éducation et de la santé au Burkina Faso ”, Ministère de l'Economie et des Finances, Ouagadougou, 1997.
- Burkina Faso, “ Analyse d'incidence des dépenses publiques en éducation et en santé ”, Ministère de l'Economie et des Finances, Ouagadougou, 1997.
- Burkina Faso, L'Initiative 20/20 au Burkina Faso : l'allocation des ressources budgétaires et extérieures aux services sociaux de base, Ministère de l'Economie et des Finances & PNUD, Ouagadougou, 1998.
- Burkina Faso, Enquêtes participatives en milieu urbain et en milieu rural sur les perceptions des dimensions du Bien-être, de la Pauvre et sur les problèmes d'accès aux services sociaux de base au Burkina Faso, Initiative Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, Ministère de l'Economie et des Finances & PNUD, Ouagadougou, 1998
- Burkina Faso, Document de stratégie globale en matière d'environnement et d'eau, Ministère de l'Environnement et de l'eau, juin 1999
- Burkina Faso, Stratégie nationale du sous-secteur de l'assainissement au Burkina Faso, Ministère de l'Environnement et de l'Eau, janvier 1999.
- Burkina Faso, Programme National d'Aménagement des Forêts, Ministère de l'Environnement et de l'Eau, mars 1996
- Charmes Jacques, trente cinq ans de comptabilité nationale du secteur informel au Burkina Faso : 1954-89. Leçons d'une expérience et perspectives d'amélioration, PNUD, rapport du projet BKF/88/010, n°13c., 1989.
- Charmes Jacques, Le secteur informel au Burkina Faso : évolution sur longue période et suivi conjoncturel, MEF-FED-GTZ, Ouagadougou, 1996.
- Chambers, R. “ The Origins and Practice of Participatory Rural Appraisal ” in World Development, Great Britain, Vol. 22, n° 7, 1994.
- CILSS/OCDE, Conférence régionale sur la problématique foncière et la décentralisation au Sahel (Club du Sahel), septembre 1994
- CNUCED, Les Pays les moins avancés, Rapport 1996, New York & Genève, 1996. “ Dépenses et indicateurs sociaux. Etude d'un échantillon de 66 pays ”, Bulletin du FMI, mars 1998.
- Commission Nationale de la Décentralisation, Action collective, édition spéciale, le cadre juridique de la décentralisation est désormais balisé, avril 1998.
- Commission Nationale de la Décentralisation, Action collective, édition spéciale, Décentralisation au Burkina Faso, acquis et perspectives , juin 1998.
- Comité National de Lutte contre le Sida : La lutte contre le VIH/SIDA et les MST au Burkina Faso Document provisoire – deuxième version. Comité National de Lutte contre le SIDA. Secrétariat permanent – groupe thématique ONUSIDA Novembre 1997
- Concertation des bailleurs de fonds sur le développement du secteur privé, étude sur le secteur privé et l'environnement des entreprises du Burkina Faso, octobre 1997
- Conclusions de la 4ème mission conjointe des bailleurs de fonds portant sur le test sur une nouvelle approche de la conditionalité, novembre 1999
- Cornia, G. A., Jolly, R. & Stewart, F., Adjustment with a Human Face, 2 vol., Londres, UNICEF, 1987.

Annexe 1 : Références bibliographiques

- CROS M. Des rites de sang à la transmission sanguine du SIDA en pays lobi Burkinabè. Anamnèse et positivement. In le Sang, le Parvis 1998.
- CROS M. Funérailles à risque, paroles du SIDA et prévention au Burkina. In Volant E., Lévy J., Jeffry D. (Eds.) Les risques et la mort. Editions du Méridien, Montréal, 1996.
- CROS M. Image et imaginaire du sida en pays lobi burkinabè ; Communication, Atelier de synthèse des recherches menées en Sciences de l'Homme et de la Société sur le SIDA en Afrique, ANRS-ORSTOM, Paris septembre 1995.
- D. Coulibaly –Traoré, Desclaux, A. O. Ky-Zerbo. Pratiques et perceptions des femmes séropositives à Abidjan et à Bobo-Dioulasso. Collection médecines du monde Agence Nationale de Recherches sur le Sida juin 2000.
- De Janvry A. et E. Sadoulet, Utilisation de modèles de ménages pour la formulation de stratégies de réduction de la pauvreté, revue d'économie du développement, pp 3-22, mars 1995.
- Desclaux A. Conditions et enjeux de la prise en compte de la transmission du VIH par l'allaitement. Collection médecines du monde Agence Nationale de Recherches sur le Sida juin 2000
- Desclaux A. Allaitement et VIH au Burkina Faso –jeux pour les institutions sanitaires - Rapport intermédiaire à diffusion restreinte – Programme de recherche : Perceptions, pratiques et acteurs de l'allaitement dans le contexte de la pandémie de VIH en Afrique de l'Ouest. Laboratoire Société, Santé, Développement Université de Bordeaux II – ORSTOM Ouagadougou, août 1998.
- Desclaux A. et Tavenre B. Allaitement et VIH en Afrique de l'Ouest. De l'anthropologie à la santé publique juin 2000.
- Desclaux A. Le silence comme politique de santé publique ? Allaitement et transmission du VIH. Société d'Afrique et Sida n°6 1994.
- Desclaux A. Des infirmières face au SIDA : impact de l'épidémie sur les rôles professionnels dans un service de pédiatrie au Burkina Faso. IN : Becker, Charles (ed) ; Dozon, Jean-Pierre (ed) ; Obbo, Christine (ed) ; Toure, Moriba (ed) Karthalia ; CODESRIA ; IRD, Paris (FRA) 1999.
- Dieng et Weil, Stratégie pour la réforme du système judiciaire burkinabè, Union Européenne, août 1999
- DSAP, Enquête nationale de statistiques agricoles 1993, MARA, Ouagadougou, 2 tomes, 1996.
- Etchepare. M. Burkina Faso, in SIDA en Afrique : Bilan d'une décennie, analyse par pays. Enda, 1998
- FAO, Etude sur la contribution du secteur forestier à l'économie du Burkina Faso, Ouagadougou, novembre 1987
- FEWS (Famine Early Warning System), L'évaluation de la vulnérabilité pour le Burkina Faso, méthodologie pour l'année 1993, Bulletin occasionnel n°13, USAID, Ouagadougou, 1993.
- Fondation pour le développement des capacités en Afrique (ACBF) Centre d'analyse et de formulation de politiques de développement/document de projet, juin 1994 République du Mali
- Fonds d'Equipe des Nations Unies, Réduction de la pauvreté, participation et meilleure gouvernance locale le rôle du FENU, New York, 1995.
- Fonds Monétaire International, Statistiques Financières Internationales, FMI, Washington, 1989-1996.
- Fonds des Nations Unies pour les Activités en matière de Population, Etat de la population mondiale 1996, FNUAP, New York, 1996.

Annexe 1 : Références bibliographiques

- Fonds des Nations Unies pour les Activités en matière de Population, Etat de la population mondiale 1997, FNUAP, New York, 1997.
- Fonds de solidarité nationale pour la prise en charge des personnes vivant avec le VIH/SIDA et les MST. Proposition d'un canevas de création et de mise en œuvre du Fonds de solidarité pour la prise en charge des personnes vivant avec le VIH/SIDA et les MST 1997.
- Gillis M. D.H. Perkins, M. Roemer, D. R. Sonodgrass, Economie du développement, De Boeck Université, 2ème édition française, 1998
- Garson, J., Microfinance and Anti-Poverty Strategies. A Donor Perspective, UNCDF Policy Series, New York, 1996.
- Goldin C.S. Stigmatization and AIDS : Critical issues in Public Health. Soc. Sci. Med. Ol. 39 n°9 1994.
- Goran Hyden et Michael Bratton, Gouverner l'Afrique, Vers un partage des rôles, Nouveaux Horizons, 1992
- GOUVERNEMENT DU BURKINA FASO / CNLS : le cadre stratégique de lutte contre le VIH/Sida et les IST 2001-2005 Ministère de la santé / CNLS, décembre 2000
- Graeme, D., Agriculture and Economic reform in Sub-saharan Africa, Banque Mondiale, Working Paper 18, Washington, 1996.
- Grégoire L.J. Stratégie de lutte contre le VIH.SIDA : le cas du Burkina Faso, PNUD. Janvier 2000.
- Grégoire L.J., Saba M., Auregan G., Van Renterghem H, Windiga P. Bibliographie de la lutte contre le VIH/SIDA au Burkina Faso. PNUD/ Alliance/Coopération Française, Ouagadougou, janvier 2000.
- Grégoire L.J., Auregan G., Van Renterghem H Burkina Faso 2000, Epidémie du VIH/SIDA, Diagnostics et réponses opérationnelle S. PNUD – Coopération Française-Alliance Internationale de lutte contre le VIH/ SIDA (IPC), avril 2000.
- Gregoire L.J., Gozo R., Lompo A.G., le VIH/SIDA et l'aide au développement au Burkina Faso, PNUD, janvier 2001.
- Grégoire L.J., Auregan G., Van Renterghem H HIV/AIDS epidemic – Burkina Faso 2000 UNDP/Alliance/Coopération Française, décembre 2000.
- Grégoire, L. J., “ Poverty Eradication : where stands AFRICA ? PARIS : ECONOMICA Edition 2000.
- Grégoire, L. J. ; Kankwenda M. ; Legros H. ; Ouédraogo H. Lutte contre la pauvreté en Afrique Subsaharienne, Paris, Editions Economica, 1998.
- Grégoire, L. J., L'Afrique et les perspectives nouvelles de résolution du problème de la dette, Bordeaux, Institut d'Etudes politiques - CEAN, Travaux et Documents, n°24, 1999.
- Grégoire, L. J., “ L'insertion économique internationale de l'Afrique ”, Afrique : la déconnexion par défaut. Etudes Internationales, vol.XXII, n°2, 1997.
- Grégoire L.J. ; La Démarche nationale en faveur du développement humain durable : Concept et principaux instruments. PNUD, Working paper 1, série Politiques économiques et Développement humain, août 1998.
- Grégoire, L. J. La lutte contre la pauvreté et le VIH/SIDA en Afrique. Réunion des Ministères de la santé de l'OUA sur le VIH/SIDA – communication du PNUD, mai 2000.

Annexe 1 : Références bibliographiques

- Grégoire L.J. ; Auregan G. ; Vanrenterghem H. Actions intégrées de lutte contre le VIH/SIDA : contribution à l'élaboration d'un programme conjoint-Burkina Faso. PNUD, CIC-DOC et Alliance Internationale janvier 2000.
- Grégoire L.J. : Table Ronde des Bailleurs de Fonds pour la lutte contre le VIH SIDA au Burkina Faso : objectifs et résultats. PNUD, septembre 2001.
- Grégoire L.J., Saba M., Auregan G., Wendes S. Conférence satellite organisée dans le cadre de 12ème Conférence Internationale sur les maladies sexuellement transmissibles en Afrique. CNLS, CISMA, PNUD, octobre 2001.
- Grégoire L.J., “Cadre de coopération des Nations Unies au Burkina Faso : liens entre CCA-UNDAF et les autres cadres de programmation (NSN-PRSP-HIPC et nouvelles conditionalité : atelier Gouvernement-Nations Unies, avril 2000”
- Grégoire L.J., “Le Burkina Faso et l'Initiative des pays pauvres lourdement endettés : défis de l'allègement de la dette au profit du développement humain durable, PNUD, Working Paper Vol. III, août 1999”
- Grégoire L.J., “Mondialisation et pauvreté : défis et stratégies au plan international, régional et national. Symposium International sur les sources de croissance dans le contexte de la mondialisation et de la régionalisation, Ouagadougou, 1-4 décembre 1999”
- Guissou Basile, Burkina Faso, un espoir en Afrique, l'Harmattan, 1995
- Haubert G., G. Frelin, Nguyen Tong Nam Tran, Politique alimentaire et structures sociales en Afrique Noire, IEDES/PUF
- Henry Alain, L'adaptation des entreprises africaines face à un environnement hostile, nouveaux mondes N° 6 été 1995, pp 127-135
- IDEA, Rapport International sur la démocratie au Burkina
- “ Initiative 20/20 : atteindre l'objectif d'un accès universel aux services sociaux essentiels en vue d'un développement humain durable ”, note conjointe FNUAP, OMS, PNUD, UNESCO & UNICEF, 1995.
- INSD, Analyse des résultats de l'enquête démographique 1991, Ouagadougou, 4 tomes, 1994.
- INSD, Programme “ Dimension Sociales de l'Ajustement ”, Le profil de pauvreté au Burkina Faso, première édition, Ouagadougou, février 1996a.
- INSD, Projet d'appui institutionnel aux dimensions sociales de l'Ajustement, Analyse des résultats de l'enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages, première édition, Ouagadougou, février 1996.
- INSD-DHS, Enquête démographique et de Santé, 1993, INSD, Ouagadougou et Macro International Inc., Calverton, Maryland, Etats-Unis.
- INSD, Enquête nationale de statistiques agricoles (ENSA) rapport général, mai 1995
- INSD, Recensement général de la population et de l'habitation (du 10 au 20 décembre 1996), Ouagadougou, décembre 1998
- IPC/BF Résultat de l'atelier de l'IPC/BF : Parcours : Premier atelier d'introduction Ouagadougou : IPC/BF 1999.
- Jaycox Edward V.K. Les défis du développement en Afrique, Banque Mondiale, février 1992
- Kaboré Joseph Martin, Sanou Salia et Bonkoungou Maxime, Emploi, chômage et pauvreté au Burkina Faso, INSD, Projet d'Appui Institutionnel aux Dimensions sociales de l'ajustement, Ouagadougou, 1997.

Annexe 1 : Références bibliographiques

- Kaboré T. Hervé, Bonne gouvernance et développement durable en Afrique, FASEG/CEDRES de l'Université de Ouagadougou
- Kabou Axel, Et si l'Afrique refusait le développement, l'Harmattan 1991
- Kankwenda, M., " Crise économique, ajustement et démocratie en Afrique ", CODESRIA, Processus de démocratisation en Afrique, Dakar, 1995.
- Kankwenda, M., " Le concept de Développement Humain Durable ", Conférence à l'Université de Ouagadougou, Ouagadougou, 1998.
- Kargougou M.M. Enquête pilote : Impact de l'Education en matière de Population dans l'enseignement secondaire. MESSRS – Direction de l'Education en matière de Population (DEMP)
- Kobiane J.F., Yaro Y. la Santé Reproductive des Adolescents dans le Sahel – Rapport d'Analyse sur les Données quantitatives – Le cas du Burkina Faso. Comité Permanent Inter-Etats de lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) – Centre d'Etudes et de Recherche sur la Population pour le Développement (CERPOD) septembre et octobre 1995.
- Konaté Salifou, Rapport sur l'impact des variables prix sur la production cotonnière, MEF-GTZ, 1993, Ouagadougou
- Kondé, M. & al., Enquêtes participatives sur la pauvreté en milieu semi-urbain et en milieu urbain : cas des villes de Dédougou et de Ouagadougou. Banque Mondiale, Ouagadougou, 1994.
- Kondé Mafing, Elise Guiro, Soulama, Analyse des potentialités de développement de la filière karité dans les provinces du Nahouri et du Ioba, juillet 1999
- Konseiga Adama, Appui au secteur privé burkinabè : étude du cas de la cellule d'appui à la petite entreprise de Ouagadougou (CAPEO)
- Labazee Pascal, Entreprises et entrepreneurs du Burkina Faso
- Lachaud Jean-Pierre, Pauvreté, vulnérabilité et marché du travail au Burkina Faso, Ministère de l'Economie et des Finances, INSD, Projet d'appui institutionnel aux dimensions sociales de l'ajustement, Ouagadougou 1997.
- Lachaud, J.P., Salaire d'efficience, vulnérabilité du travail et chômage urbain au Burkina Faso, Bordeaux, Université Montesquieu-Bordeaux IV, 1997.
- La Constitution burkinabè de juin 1991: Textes législatifs de la réforme globale de l'administration publique :
- Loi N° 10/98/an du 21 avril 1999 portant modalités d'intervention de l'Etat et répartition des compétences entre l'Etat et les autres acteurs du développement ;
 - Loi N° 13/98 du 28 avril 1998 portant régime juridique applicable aux emplois et aux agents publics du la Fonction Publique ;
 - Loi N° 20/98 AN du 5 mai 1998 portant normes de création, d'organisation et de gestion des structures publiques ;
 - Décret N° 98-437/PRES/PM/MFPDI du 23 octobre 1998 portant adoption d'un Plan national de bonne gouvernance ;
 - Textes d'orientation en matière de décentralisation, août 1998 ;
 - MFPDI et PNUD, cadre de référence pour l'élaboration d'un Plan national de bonne gouvernance, février 1998, présenté à Ouahigouya les 26, 27 et 28 mars 1998
- Le Bris Emile, Le Roy Etienne, Mathieu Paul (sous la direction de), L'appropriation de la terre en Afrique Noire. Manuel d'analyse, de décision et de gestion foncières, Karthala, Paris, 1991.

Annexe 1 : Références bibliographiques

- Lecaillon Jacques et Morisson Christian, Politiques économiques et performances agricoles, Burkina Faso, OCDE, Paris, 1985.
- Legros, H., “ La pauvreté dans la perspective du développement humain durable ”, Initiative Stratégique de Lutte contre la pauvreté, vol.1, Ouagadougou, 1998.
- Legros, H., “ La problématique de la pauvreté au Burkina Faso ”, Atelier d’information, de formation et de concertation sur le DHD, PNUD, Bobo Dioulasso, 1998.
- LUSO Consult, Dimension sociale de l’Ajustement, Conseil au Ministère des Finances et du Plan, Rapport pour la GTZ, Hambourg, 1993.
- Mangelle Daniel Etounga, L’Afrique a-t-elle besoin d’un programme d’ajustement culturel? Editions Nouvelles du Sud, 1991.
- Manhart L., Ouoba N., Yaro Y. Etude sur la Santé reproductive chez les adolescents dans le Sahel – Résultats “ Focus Groups ” – Le cas du Burkina Faso. Centre d’Etudes et de Recherche sur la Population pour le Développement (CERPOD) juin 1994.
- Mappa Sophia, Développer la démocratie ? Paris Karthala, 1995
- Méda N., Ouangré A., Sawadogo O., Zidouemba C., Sanou A., Kyelem D. La surveillance épidémiologique de l’infection à VIH, du Sida et des maladies sexuellement transmises au Burkina Faso – Constats et propositions d’un groupe consultatif d’experts nationaux. Comité National de lutte contre le Sida et les MST – O.C.C.G.E. – Centre Muraz-Groupe de Recherche sur l’infection à VIH. Juin 1997.
- Méda N., Grégoire L. Projet de Recherches Epidémiologiques. Evaluation de la prévalence au VIH dans les secteurs Education et santé au Burkina Faso février 2001.
- Méda. N. Suivi et évaluation des programmes nationaux de lutte contre le SIDA : examen de l’expérience du Burkina Faso, 1987-1998. Monographie. CNLS/Centre Muraz octobre 1998.
- Meda N., Gautier-Charpentier L., Soudre R.B., Dahourou H., Ouédraogotraore R., Ouangré A., Bambara A., Kpomezouen A., Sanou H., Valea D. Ky F., Cartoux M., Barin F., Van de Perre P. Serological diagnosis of human immunodeficiency virus in Burkina Faso : reliable, practical strategies using less expensive commercial test kits. Bulletin of World Health Organization, 1999, 77 World Health Organization 1999 ; jun 1999.
- Meda N. Analyse de la situation et des besoins de recherche sur les MST, le VIH/SIDA et la Tuberculose au Burkina Faso – Aide – mémoire à l’attention des gestionnaires du Programme national de lutte contre le SIDA et les MST – Module IV (PPLS). Centre de Coopération Internationale en Santé de Développement – Comité National de lutte contre le SIDA et les MST 1999.
- Meine Pieter Van Dijk, Burkina Faso, le secteur informel de Ouagadougou
- Ministère de l’Action Sociale et de la Famille Campagne Jeunesse et Santé de la Reproduction –Pour une sexualité saine et responsable Burkina Faso – Cérémonie de lancemnt sous le haut patronage de son Excellence Monsieur le Président du Faso, Chef de l’Etat le 20 décembre 1997 à la maison du peuple à 9 H 00. Décembre 1997.
- Ministère de l’Economie et des Finances, STP/PAS, Revue des dépenses publiques, Ouagadougou, 1998-1999.
- Ministère de l’Economie et des Finances, Banque Mondiale, Compétitivité et croissance économique : orientations, stratégies et actions, mai 1999

Annexe 1 : Références bibliographiques

- Ministère de l'Economie et des Finances, Table ronde des bailleurs de fonds pour la lutte contre le VIH/Sida, juin 2001.
- Ministère de l'Economie et des Finances, PNUD Table Ronde des bailleurs de fonds pour le développement des secteurs sociaux (Education), septembre 1998.
- Ministère de l'Economie et des Finances, Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté Document du Gouvernement du Burkina Faso (PRSP) juillet 2000.
- Ministère de l'Economie et des Finances, Ouagadougou, BKF (ED) Seminaire de lancement du projet population et lutte contre le sida (PPLS : rapport final). Unité de coordination du projet population et lutte contre le sida, Ouagadougou (BKF) 1994.
- Ministère de l'environnement et de l'Eau, Forum national de validation du programme d'action national (PAN-LCD) avant projet du programme national de lutte contre la désertification au Burkina Faso, Ouagadougou, juillet 1999
- Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, Stratégie du gouvernement burkinabè pour le développement du secteur privé, 1999
- Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, Suivi du test sur la reformulation des conditionalités : développement du secteur privé, septembre 1999
- Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales, Données statistiques des femmes rurales au Burkina Faso, novembre 1995
- Ministère de la Santé, Cas confirmés de Sida au BF ; Ministère de la Santé et de l'Action Sociale secrétariat général Direction du Contrôle des maladies transmissibles ; 1986-1990.
- Ministère de la Santé la situation en matière de Sida au BF Ministère de la Santé / CNLS 1997
- Ministère de la Santé 1ère rencontre du comité d'organisation de la journée Mondiale Sida. Ouagadougou : Ministère de la Santé 1999
- Ministère de la Santé/CNLS Cadre stratégique du plan national multisectoriel de lutte contre les IST/VIH/SIDA au Burkina Faso, 2001-2005. Ministère de la Santé/CNLS du Burkina Faso juin 2000.
- Ministère de la Santé/CNLS le Programme national multisectoriel de lutte contre le VIH/SIDA plan d'urgence 2001 Ministère de la Santé / CNLS janvier 2001.
- Ministère de la Santé Burkina Faso Rapport final de l'atelier d'adoption des algorithmes sur les MST Ministère de la Santé Burkina Faso avril 1996
- Ministère de la Santé Publique. Assemblée générale du SP/CNLS : Rapport de Synthèse des travaux. Ouagadougou : Ministère de la Santé Publique 1999.
- Ministère de la Santé, SP/CNLS, Etat d'avancement du Processus d'élaboration du Plan National Multisectoriel de lutte contre les IST/VIH/SIDA dans les entreprises au Burkina Faso 2001-2005 janvier 2000.
- Ministère de la Santé, PROMACO, RFA Résultats de la campagne de sensibilisation des femmes de Bobo-Dioulasso par les griottes. Ministère de la Santé, Promaco, RFA (KFW)
- Museruka, F., " Rapport sur la pauvreté : l'expérience du réseau Afrique 2000 ", Memorandum, Ouagadougou, 1998.
- Nations Unies, Sommet mondial pour le développement social : Déclaration de Copenhague sur le développement social, Copenhague, 1995.

Annexe 1 : Références bibliographiques

- Nébié Gustave, Etude de la liaison entre crédit et investissement, MEFP-GTZ, Ouagadougou, 1995.
- Nioumou Frédéric, Bambara Daniel et Coulibaly Sibiri, Genre et Pauvreté au Burkina Faso, INSD, Projet d'Appui Institutionnel aux Dimensions Sociales de l'Ajustement, Ouagadougou, 1997.
- Nyssen Jules, Croissance, innovation et éducation, 1998
- OCDE, " Poverty Reduction : a Review of Donor Strategies and Practices ", Forum on Key Elements for Reduction Strategies, Londres, 1997.
- Olivier de Sardan Jean-Pierre, Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social, APAD-Karthala, 1998
- ONEA-GTZ, Etude socio-économique d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement des 33 centres secondaires de l'ONEA, Ouagadougou, novembre 1996.
- ONUSIDA Forces du changement avec les jeunes, en campagne contre le Sida – Rapport d'activités. Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) 1999.
- ONUSIDA Tuberculose et SIDA même combat – Face à l'alliance TB et VIH l'ONUSIDA appelle à la mobilisation. Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA octobre 1996.
- ORSTOM, Le développement rural en questions. Paysages, espaces ruraux, systèmes agraires (Maghreb, Afrique Noire, Mélanésie) Paris, 1994.
- Ouango J.G., Lankoandé J., Kaboré J., Testa J., Soudre R. Impact du sida sur le comportement sexuel des habitants de Ouagadougou CNLS, 13 p. (cf. p. 44)
- Ouattara Souleymane, Les femmes, esclaves du coton, SYFIA N° 115, août 1998.
- Ouattara A. Migration, organisation et développement au Burkina Faso – Les travaux de m'IERD Unité d'Enseignement et de Recherche en Démographie. Faculté des Langues, des Lettres, des Arts, des Sciences Humaines et Sociales avril 1998.
- Ouédraogo Salimata, Zougba Alain Dominique et Ouédraogo Eloi, Pauvreté et Santé au Burkina Faso, INSD, Projet d'Appui Institutionnel aux Dimensions Sociales de l'Ajustement, Ouagadougou, 1997.
- Ouédraogo E., Somé J.F., Tiendrébéogo I., Auregan G. Etude de faisabilité d'un laboratoire polyvalent coopération Française PNUD couplé à un centre de dépistage anonyme et volontaire à Ouagadougou décembre 2000.
- Ouédraogo, H., " Base de données du Développement Humain Durable du PNUD ", Atelier d'information, de formation et de concertation sur le DHD, PNUD, Bobo Dioulasso, 1998.
- PAGE, Symposium sur comment diversifier les sources de croissance au Burkina Faso dans le contexte de la mondialisation et de la régionalisation économique. Défis de la gestion du développement national dans le contexte de la mondialisation et de la régionalisation de l'économie, décembre 1999
- Péré Madeleine, Les lobi : tradition et changement, Burkina Faso tomes 1 et 2, Siloé octobre 1988
- PIOT P. 67th Ordinary Session of the Council of Ministers and 34th Session of the Assembly of Heads of State and government of the Organization of African Unity, 1-6 june 1998. Plan National de Bonne Gouvernance 1998-2003, mai 1998
- PNUD, Rapport mondial sur le développement humain, *Economica*, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999 et 2000
- PNUD, Note de stratégie nationale 1997-2000, Ouagadougou, 1997

Annexe 1 : Références bibliographiques

- PNUD, Rapport national sur le DHD 1998-2000, Ouagadougou, 1999-2001
- PNUD, Rapport National sur le développement humain durable 1998 : étude sur la femme au Nahouri – projet aménagement des terroirs du Nahouri, Ouagadougou, 1999
- PNUD, Coopération Sud : la mondialisation et ses effets sur la culture et la communication, le commerce et la technologie, les problèmes régionaux, N° 2, 1998
- PNUD, Governance for sustainable growth and equity, Report of international conference, New York, 28-30 juillet 1997
- PNUD, “ L’action du PNUD contre la pauvreté : 1996, Année Internationale pour l’élimination de la pauvreté ”, Dossier de presse, New York, 1996.
- PNUD, “ From Poverty to Equity : An Empowering and Enabling Strategy. A Framework for planning UNDP’s Response to Copenhagen ”, Draft UNDP Framework for Copenhagen Implementation, New York, 1995.
- PNUD, “ Poverty Eradication : A Policy Framework for Country Strategies ”, New York, 1995.
- PNUD, “ Poverty Strategies Initiative, Terms of Reference ”, United Nations Development Programme, New York, 1996.
- PNUD, “ Poverty, Module 1. Poverty Indicators ”, UNDP Technical Support Document, New York, 1995.
- PNUD, “ Poverty, Module 2. From Data Collection to Poverty Assessments ”, UNDP Technical Support Document, New York, 1996.
- PNUD, “ Poverty, Module 3. Poverty measurement : Behind and Beyond the poverty Line ”, UNDP Technical Support Document, New York, 1997.
- PNUD, “ Poverty Reduction Module 4. Macroeconomic Policies and Poverty Reduction ”, UNDP Technical Support Document, New York, 1997.
- PNUD, “ Rôle du PNUD dans la lutte contre le VIH et le SIDA : Plan Directeur ”, PNUD, Policy Framework, New York, 1999.
- PNUD, “ Synthesis of Responses from Country Offices to Direct Line N°1 on Poverty ”, SEPED/BPPS/UNDP, New York, 1995.
- PNUD, “ UNDP Policy on Credit on Credit and Micro-Capital Grants ”, Memorandum, New York, 1997.
- PNUD, Implementation Strategy for the First Regional Cooperation Framework for Africa, 1997 - 2001, Executive Board of the UNDP and of the UNFPA, New York, 1997.
- PNUD, Cadres de coopération de pays et questions connexes, “ Premier cadre de coopération avec le Burkina Faso, 1997 - 2001 ”, Conseil d’Administration du PNUD et du FNUAP, New York, 1997.
- PNUD, “ Initiative Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, Document de projet ”, Ouagadougou, Janvier 1997
- PNUD/FAO, Analyse prospective des capacités d’autofinancement des chantiers forestiers sur le long terme, Ouagadougou, juin 1996.
- Pons R. L’éducation en Afrique de l’Ouest: situation, enjeux et perspectives, 1994
- Premier Ministère, Stratégies de développement de l’économie nationale dans le contexte de la dévaluation du Franc CFA, rapport introductif des Deuxièmes assises nationales sur l’économie, Ouagadougou, 24 et 25 mars, 1994.
- Présidence du Faso, Projet de création d’un centre d’évaluation et d’analyse des politiques économiques et sociales (CEAPES), janvier 1997

Annexe 1 : Références bibliographiques

- Raffinot Marc, Note sur la préparation de la diffusion de l'instrument automatisé de prévision, rapport MEF-UE-GTZ, juillet, 1995, Ouagadougou.
- Raffinot Marc, Stratégies Nationales de réduction de la pauvreté, étude de cas du Burkina Faso, SPED/BPPS, 1997, PNUD.
- Rangeon François, La notion d'évaluation, PUF (CURAPP), 1992
- République de Haute Volta (sans date), Enquête Budget Consommation, 1963-1964.
- Revue, Serviteur de l'Etat, N° 003et 004. Bimensuel du MFPD/DI
- Roemer Michael et al., Politiques à adopter pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté au Burkina Faso, Harvard Institute of International Development, mars 1996.
- Rosenbaum Allan, Ame Svensson, La gouvernance locale, septembre 1996
- Rouland Norbert, Anthropologie juridique, PUF, 1988
- Sadoulet E. et De Janvry A. Quantitative development policy analysis
- Saint-Hilaire, J. & Ouédraogo, A., Etude de cas : les caisses villageoises au Burkina Faso, Ottawa, DID, 1996.
- Sall Babaca, Les groupes problématiques comme forme socialisées du besoin d'Etat. Politique africaine (besoin d'Etat) pp 29-38 N°61 mars 1996
- Sanou Doti Bruno, Commune de Bobo-Dioulasso. Les racines du futur, C.A.D. Bobo-Dioulasso, 1996
- Sanou, M. & Ouédraogo, E., Profil de pauvreté urbaine au Burkina Faso et accès aux services sociaux de base, Initiative Stratégique de lutte contre la Pauvreté, Ministère de l'Economie et des Finances & PNUD, Ouagadougou, 1997
- Sanou Oourobé Mathias, Pauvreté et marché du travail à Ouagadougou, Burkina Faso, Institut International d'Etudes sociales, Discussion paper DP/57/1993.
- Sanou T. Comportements sexuels, MST en sida en milieu scolaire du Burkina Faso : Etude de connaissances, attitudes, pratiques et croyances dans trois provinces. Thèse de doctorat en Médecine, FSS, Université de Ouagadougou, n°17, 1991.
- Sawadogo Filiga Michel, L'élaboration de la constitution de la quatrième république, in R. Otayek et als le Burkina Faso entre révolution et démocratie, Paris, Karthala, 1996, p. 311 et ss
- Sawadogo Kimseyinga et Larivière Sylvain, Caractéristiques socio-économiques et stratégies des ménages en matière de sécurité alimentaire dans la province du Passoré, Projet d'étude sur les systèmes et les politiques agro-alimentaires au Burkina Faso, CEDRES-Laval, Ouagadougou et Québec, 1993.
- Sawadogo Sita Malick et Kaboré Tambi Samuel, Renforcement de la société civile pour la lutte contre la pauvreté CEDRES/CODESRIA, août 1998
- Sawadogo R.C., Kane F. Migration et sida : connaissance du sida et attitudes de la population de Narion (département de Sabou, province du Boulkiemdé) vis-à-vis des migrants de retour. Programme Canadien d'Appui à la lutte contre le sida en Afrique de l'Ouest 1998.
- Schwartz A., " Brève histoire de la culture du coton au Burkina Faso " in Découvertes du Burkina, Tome 1; Ouagadougou.
- Secrétariat permanent du comité de lutte contre le Sida et les IST. Principes directeurs de la lutte contre le IST/VIH/SIDA et droits de la personne au Burkina Faso 1999

Annexe 1 : Références bibliographiques

- Secrétariat permanent du comité de lutte contre le SIDA et les IST. Plan national multisectoriel de lutte contre les infections sexuellement transmissibles et les VVIH//SIDA 2001-2003 juin 2000.
- Snrech, S., Pour préparer l'avenir de l'Afrique de l'Ouest : une vision à l'horizon 2020. Synthèse de l'étude des perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest, OCDE/BAD/CILSS, Paris, 1994.
- Somé J.F., Auregan G., Hien A., Ki-Zerbo G., Chevalier P., Belanie G. Tuberculose et infection par le VIH chez l'enfant dans un centre de récupération nutritionnelle à Ouagadougou 12ème conférence de l'UICMR Konakry mai 2000.
- SP/CNLS/MST du Burkina Faso. Rapport sur les données de sérosurveillance Ouagadougou : SP/CNLS/MST Site sentinelle et la notification des cas de sida et des MST 1998.
- SP/CNLS/MST projet de recherche action sur la migration et le sida à Koupela. Ouagadougou : SP/CNLS/MST 1999.
- STP/PDES (Secrétariat Technique Permanent du Programme d'Ajustement Structurel, Revue des dépenses publiques, 1991-1995 et 1997, 1998 et 1999, Ouagadougou.
- Streeten, P., " Poverty Concepts and Measurement " in Poverty Monitoring : And International Concern, Chap. 2, edited by Rolph Van der Hoeven and Richard Anker, UNICEF, New York, 1994.
- Subbarao, K., " Lessons of 30 Years of Fighting Poverty" International Conference on Developing Economic Approaches to Fight Poverty, World Bank & Université Laval, Québec, 1997.
- Tall F., Nacro B., Vand de Perre P., Millogo A. et Al. Profil clinique de l'infection à VIH en milieu pédiatrique de Bobo-Dioulasso (BF). Communication à la 5ème journée des Sciences de la Santé de Bobo-Dioulasso, avril 1996.
- Tavi Ouattara Y. Annuaire des Associations et des ONG de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso intervenant dans la lutte contre le Sida 1999-2000. Comité National de Lutte contre le Sida- CNLS – Burkina Faso – CICDoc (Centre d'Information de Conseil et de Documentation sur le Sida et la Tuberculose) 1999-2000.
- Taverne, B. bibliographie générale sur l'infection à VIH et le sida au Burkina Faso 1986-1996. ORSTOM, Ouagadougou (BKF) 1997.
- Taverne B. Representation de la transmission mère-enfant du sida, perception du risque et messages d'information sanitaire au Burkina Faso ; Cahiers d'Etudes et de Recherches Francophones : Santé (FRA), 1999-06, vol 9, n°3 1999.
- Taverne B. Stratégie de communication et stigmatisation des femmes : lévirat et sida au Burkina Faso. 11p. sous presse, Sciences Sociales et Santé
- Traoré Djibril, Etude socio-économique des sites aurifères du Burkina Faso, Ouagadougou, décembre 1989.
- Traoré Karim, Le suivi de la scolarisation des enfants, un indicateur de la dépression économiques des communautés au Burkina Faso, FEWS/USAID, Ouagadougou.
- UNAIDS The public health approach to STD control UNAID-UNICEF, UNDP, UNFPA, UNESCO, WHO, WORLD BANK, UNAIDS technical Update may 1998
- UNAIDS Microbicides for VIH prevention UNAIDS technical update UNAIDS Best Practice collection april 1998.
- UNAIDS Integrating HIV/STD prevention in the school setting : a position paper UNAIDS inter-agency working group UNAIDS 97.7 august 1997.

Annexe 1 : Références bibliographiques

- UNESCO, Rapport sur l'état de l'éducation en Afrique, Paris, 1996.
- UNICEF, Pauvreté en Afrique de l'Ouest et du Centre : Points de repère pour la programmation, New York, 1995.
- UNICEF & PNUD, " Rapport de l'atelier technique régional francophone sur l'Initiative 20/20 ", Cotonou, 1997.
- UNICEF & PNUD, " Mise en oeuvre de l'Initiative 20/20 : définitions, modalités et suivi ", document préparatoire à la réunion internationale d'Oslo sur l'Initiative 20/20, New York, 1996.
- Union Européenne, La lutte contre la pauvreté au Burkina Faso : politiques et stratégies d'intervention du gouvernement et de l'Union Européenne, rapport semestriel, mai 1996
- Unité de Coordination du Projet Population et Lutte contre le Sida ; Manuel d'exécution du projet population et lutte contre le SIDA (PPLS) ; Ouagadougou : unité de coordination du projet population et lutte contre le sida 1994.
- USAID, " A Study for the SPA Working Group on Poverty and Social Development ", Alternative Survey Methodologies for Monitoring and Analysing Poverty in Sub-Saharan Africa, Chap. 4, Washington D.C., 1995.
- USAID, HIV/AIDS in the Developing World Us Agency for International Development-US department of Commerce Economics and Statistics Administration – Bureau of the Census 1998.
- Van Renterghem H. Tableau Données épidémiologiques VIH au Document non publié Burkina Faso 1999.
- Walker Wendy, Social and cultural dimension of poverty in Burkina Faso
- Wetta Claude, " Culture du coton et cultures vivrières : complémentarité ou substitution : le cas du Burkina Faso ", CEDRES Etudes, n°41, 1er semestre 1996, pp. 97-146, 1996.
- Women's World Banking, Les chaînons manquants : des systèmes financiers au service du plus grand nombre, New York, 1995.
- Women's World Banking, Rapport de l'atelier des praticiens africains de la micro-finance, New York, 1996.
- WORLD BANK The Impact of AIDS on Capacity Building – the Partnership for Capacity Building in Africa
- Zagré Pascal, Les politiques économiques du Burkina Faso, une tradition d'ajustement structurel, Karthala, Paris, 1994.
- Yaméogo A. Facteurs de risque du sida. Etude cas témoins à l'hôpital Yalgado Ouédraogo (Burkina Faso). Thèse de doctorat en médecine, ESSA, Université de Ouagadougou, n°16, 1991.

Accès à l'assainissement : Pourcentage de population ayant accès aux moyens sanitaires d'évacuation des excréments et des déchets, y compris les latrines extérieures et le compostage.

Accès à l'eau potable : Pourcentage de population disposant d'un accès raisonnable à l'approvisionnement en eau potable, comprenant les eaux de surface traitées, ou non traitées mais non polluées, comme celles des sources, des puits et des forages protégés.

Accès aux services de santé : Pourcentage de population qui peut se rendre en moins d'une heure dans les centres de santé locaux, à pied ou en utilisant les moyens de transport locaux.

Acuité ou profondeur de la pauvreté
L'acuité (ou profondeur) de la pauvreté se calcule par la distance moyenne qui sépare une personne pauvre du seuil de pauvreté. Elle est exprimée en pourcentage par rapport à ce seuil. Cette moyenne se calcule sur l'ensemble de la population : pauvre ou non. Puisque cet outil de mesure - que l'on appelle aussi écart au seuil de pauvreté - représente la distance moyenne à laquelle se trouvent les pauvres par rapport au seuil de pauvreté, elle est à même de rendre compte d'une aggravation de leurs conditions de vie.

Aide alimentaire en céréales : Céréales fournies par des pays donateurs et des organisations internationales, notamment le Programme Alimentaire Mondial.

Aide publique au développement (APD) : Somme nette des dons et des prêts accordés à des conditions de faveur par des institutions publiques des membres du Comité d'Aide au Développement (CAD), de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE), de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP), etc., pour promouvoir le développement économique et le bien-être, comprenant la coopération technique et l'aide alimentaire.

APD pour l'investissement social : Aide publique au développement destinée aux

domaines combinés de la santé, de l'enseignement, des services sociaux, du développement rural et urbain, et de l'eau et assainissement.

Année de scolarité (moyenne) : Moyenne du nombre d'années de scolarité effectuée par les adultes de 25 ans et plus.

Apport quotidien de calories par habitant : Equivalent en calories de l'approvisionnement alimentaire net d'un pays divisé par le nombre d'habitants, par jour.

Capacité de charge et niveau d'exploitation : La capacité de charge (ou potentiel de production) est une notion centrale dans l'utilisation des ressources naturelles. Cette notion trouve son origine dans l'aménagement des pâturages, mais elle est également utilisée à présent dans d'autres types d'utilisation des terres. La capacité de charge est le niveau d'équilibre entre le taux de régénération d'une certaine ressource naturelle de l'écosystème (fourrage, par exemple) et le taux d'exploitation de cette ressource (par les herbivores, par exemple). Cet équilibre est dynamique, pour deux raisons : la variabilité des facteurs opérationnels (la pluviosité, par exemple) et l'interaction entre la végétation et les herbivores. La capacité de charge est déterminée par les ressources naturelles (eau, sol, végétation), le niveau technologique et les intrants externes (les engrais par exemple). Dans l'ensemble, la capacité de charge actuelle diminue à la suite de la surexploitation des ressources naturelles, mais elle peut également être réhabilitée par l'apport d'intrants et l'application de mesures de conservation des eaux et du sol.

Chômage : Sont en chômage toutes les personnes au-dessus d'un âge déterminé, qui n'ont pas d'emploi rémunéré ou ne sont pas travailleurs indépendants, sont disponibles pour travailler dans le cadre d'un emploi rémunéré ou en tant que travailleur indépendant, et se sont efforcés de trouver un emploi rémunéré ou occuper une activité de travailleur indépendant.

Coefficient de dépendance sociale : Promotion des personnes à charge, âgées de moins de 15 ans ou de plus de 64 ans, par rapport à la population active (âgée de 15 à 64).

Coefficient de dépendance alimentaire : Proportion des importations de produits alimentaires par rapport à l'offre alimentaire disponible pour la distribution intérieure, c'est-à-dire le total de la production alimentaire, plus les importations alimentaires, moins les exportations alimentaires.

CSN : Note de Stratégie Nationale, instrument de programme et d'orientation du Système des Nations Unies en vue de l'harmonisation des activités des principales agences dans le cadre d'un programme par pays (Country Strategy Note).

Densité de population : Nombre total d'habitants divisé par la superficie considérée.

Dépenses d'enseignement : Dépenses engagées pour le fonctionnement, l'administration, l'inspection et l'appui des écoles maternelles, primaires et secondaires ; des universités et des instituts d'enseignement supérieur ; des établissements d'enseignement professionnel, technique et autres ; et de l'administration générale et des services annexes.

Dépenses de santé : Dépenses consacrées aux hôpitaux, aux centres de santé et aux dispensaires, aux systèmes d'assurance-maladie et à la planification familiale.

Dépenses publiques : Dépenses réalisées par tous les bureaux, départements, établissements et autres organes du gouvernement central qui sont des institutions ou des instruments de l'autorité centrale d'un pays. Elles comprennent les dépenses de fonctionnement, d'investissement et de développement.

Développement Humain (DH) : Processus qui conduit à l'élargissement de la gamme des possibilités qui s'offrent à chacun. En principe, elles sont illimitées et peuvent évoluer avec le temps. Mais

quel que soit le stade de développement, elles impliquent que soient réalisées trois conditions essentielles : vivre longtemps et en bonne santé, acquérir un savoir et avoir accès aux ressources nécessaires pour jouir d'un niveau de vie convenable. Si ces conditions ne sont pas satisfaites, de nombreuses possibilités restent inaccessibles.

Dimension Sociale de l'Ajustement (D.S.A.) : Programme du gouvernement visant à atténuer les coûts sociaux de l'ajustement structurel et portant sur la protection des groupes vulnérables dans les domaines tels que la santé, la population, l'éducation, l'emploi et les revenus, femmes et développement, développement communautaire.

Enseignement primaire : Enseignement au premier niveau (Niveau 1 de la Classification internationale type de l'éducation - CITE), dont la principale fonction est de fournir les éléments de base de l'éducation.

Enseignement post-primaire : enseignement primaire plus deux années de formation professionnelle (Sections Artisanales Rurales et Sections Ménagères).

Enseignement Secondaire : Enseignement au deuxième niveau (niveaux 2 et 3 de la CITE), basé sur 6 années d'instruction préalable au premier niveau et fournissant une instruction générale ou spécialisée, ou les deux, dispensé par les collèges secondaires, les lycées, les écoles normales à ce niveau et les écoles à vocation professionnelle ou technique (durée normale : 7 ans en moyenne).

Enseignement secondaire technique : Enseignement dispensé dans les établissements secondaires visant à préparer les élèves en vue d'une activité ou d'une profession.

Enseignement supérieur : Enseignement à trois niveaux (niveaux 5, 6 et 7 de la CITE), dispensé par exemple dans les universités, les écoles normales et les écoles professionnelles supérieures, exigeant comme condition minimale d'ad-

mission d'avoir achevé avec succès l'enseignement de deuxième niveau ou de prouver qu'un niveau équivalent de connaissances a été assimilé.

Epargne intérieure (brute) : Produit intérieur brut moins la consommation des administrations publiques et la consommation privée.

Espérance de vie à la naissance : Nombre d'années que vivrait un nouveau-né si les caractéristiques de mortalité de sa population au moment de sa naissance demeuraient les mêmes tout au long de sa vie.

Exportation des biens et services : Valeur de tous les biens et services non facteurs fournis au reste du monde, y compris les marchandises, le fret, l'assurance, le transport et autres services non facteurs.

Femmes parlementaires : renvoi au nombre de sièges détenus par des femmes dans les chambres basse (députés, par exemple) et haute (sénateurs, par exemple), ou dans la chambre unique du parlement du pays considéré.

Indicateur de Développement Humain (IDH) : Mesure composite du développement humain basée sur l'espérance de vie à la naissance, l'instruction et le revenu (voir note technique I). L'IDH est un " baromètre " mondial permettant de faire ressortir les progrès accomplis par les pays en matière de développement humain. L'IDH s'attache aux déficits rencontrés dans trois domaines essentiels de l'existence humaine, et qui sont eux-mêmes déjà pris en compte dans l'IDH. Les variables utilisées sont ici le pourcentage d'individus risquant de décéder avant l'âge de quarante ans, le pourcentage d'adultes analphabètes et les services procurés par l'économie dans son ensemble, cette troisième variable étant représentée par trois critères : le pourcentage d'individus n'ayant pas accès aux services de santé et à l'eau potable et le pourcentage d'enfants de moins de cinq ans victimes de malnutrition.

L'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) :

L'indicateur sexospécifique du développement humain s'attache aux potentialités humaines essentielles en se fondant sur les mêmes variables que l'IDH, mais en corrigeant cet IDH en fonction des inégalités sociologiques entre les sexes. Plus les écarts touchant aux aspects essentiels du développement humain sont importants, plus l'ISDH du pays concerné est faible par rapport à son IDH. En fait, l'ISDH correspond simplement à un IDH actualisé, c'est-à-dire révisé à la baisse, en fonction des inégalités entre femmes et hommes.

L'indicateur de la participation des femmes (IPF) :

L'indicateur de la participation des femmes (IPF) indique si les femmes sont en mesure de prendre une part active à la vie politique et économique. Il se concentre, comme son nom l'indique, sur la participation et mesure les inégalités sociologiques entre les sexes en termes de représentation et de pouvoir de décision dans certains domaines clef de la sphère économique et politique. Il diffère ainsi de l'ISDH, qui constitue un indicateur des inégalités entre les sexes sur le plan des potentialités de base.

Indice de production alimentaire par habitant : Quantité annuelle moyenne de vivres produite.

Indice synthétique de fécondité : nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une femme pendant sa vie, en donnant naissance, à chaque âge, au nombre d'enfants correspondant au taux de fécondité prévalant pour cet âge.

Investissement intérieur brut : Dépenses destinées à accroître l'ensemble des biens durables de l'économie du pays considéré, compte tenu des variations brutes du stock des immobilisations.

Investissement(s) direct(s) étranger(s) (entrées nettes) : Capital procuré par un investisseur direct étranger (société mère) à une entreprise qui lui est affiliée

dans le pays destinataire de ce capital. La notion d'investissement direct étranger suppose que l'investisseur exerce une influence significative sur la direction de l'entreprise sise dans le pays destinataire. Le capital ainsi investi peut se composer de fonds propres, de bénéfices réinvestis ou de prêts intra-entreprise.

Pauvreté absolue et relative :

La pauvreté absolue renvoie à un seuil de pauvreté exprimé en valeur absolue et correspondant à la possibilité de satisfaire à des besoins minimaux, alors qu'on parle de pauvreté relative pour des personnes qui sont moins bien loties que la majorité des autres membres de la même communauté. En ce qui concerne le revenu, une personne se trouve dans la pauvreté absolue si son revenu est en deçà d'un seuil de pauvreté défini, mais elle est relativement pauvre si elle appartient à un groupe à faible revenu (les 10% de personnes les plus pauvres, par exemple).

Potentialités et capacité :

Les potentialités d'une personne renvoient au champ des possibilités dont dispose une personne (recevoir une alimentation correcte, vivre longtemps ou prendre part à la vie de la collectivité, par exemple). La capacité d'une personne représente les différentes combinaisons de potentialités qui sont tour à tour accessibles à cette personne. La capacité reflète la liberté de réaliser des potentialités.

Produit National Brut (PNB) : Total de la valeur ajoutée nationale et étrangère revenant aux résidents, calculée sans opérer de déductions pour la dépréciation. Il comprend le PIB plus le revenu net des facteurs à l'étranger, qui est le revenu que les résidents reçoivent de l'étranger pour des services facteurs (main-d'oeuvre et capital), moins les paiements similaires faits à des non-résidents qui contribuent à l'économie nationale.

Ressources en eau intérieures renouvelables : Débit moyen annuel des cours d'eau et des formations aquifères provenant des précipitations endogènes.

Retard de croissance : Pourcentage d'enfants âgés de 24 à 59 mois, qui s'écartent de plus de 2 écarts-types de la valeur médiane de la taille par rapport à l'âge de la population de référence.

Seuil de pauvreté : Seuils de pauvreté destinés aux comparaisons internationales. Dans le cadre de ses comparaisons internationales, la Banque Mondiale se fonde sur un seuil de pauvreté fixé à 1 dollar (en parités de pouvoir d'achat, ou PPA de 1985) par jour et par personne. Ce seuil de pauvreté est calculé en fonction de la consommation. Il est recommandé d'utiliser un seuil de pauvreté correspondant à 2 dollars (en PPA) par jour pour l'Amérique latine et les Caraïbes et de 4 dollars (en PPA de 1990) pour les pays d'Europe de l'Est et de la CEI. Pour les comparaisons entre pays industrialisés, le présent rapport a adopté le seuil de pauvreté valable pour les Etats-Unis, et correspondant à 14,40 dollars (en parités de pouvoir d'achat, ou PPA de 1985) par jour et par personne.

Seuils de pauvreté nationaux : Les pays en développement qui ont défini des seuils de pauvreté nationaux utilisent généralement pour cela la méthode de la mesure alimentaire de la pauvreté. Ces seuils indiquent le niveau en deçà duquel les ressources économiques ne permettent pas de satisfaire les besoins minimaux en termes d'alimentation. Il existe trois approches pour mesurer la pauvreté alimentaire. Selon la méthode du coût des besoins essentiels, le seuil de pauvreté correspond au coût d'une ration alimentaire de base pour les principaux groupes d'âge, pour les deux sexes et pour les grandes catégories d'activité. Viennent s'y ajouter un petit nombre d'articles non alimentaires considérés comme essentiels. Une fois ce seuil fixé, une enquête établit la proportion de personnes vivant dans des ménages dont la consommation (ou parfois le revenu) est inférieure à ce seuil. La ration de base peut se définir comme les produits alimentaires les moins onéreux nécessaires pour satisfaire aux besoins nutritionnels essentiels, comme la ration typique d'un adulte pour la

population située dans le quintile (les 20%) inférieur du niveau de consommation alimentaire totale par adulte. Le choix des composantes alimentaire et non alimentaire de l'ensemble considéré comporte forcément une part d'histoire. La méthode de l'équilibre calorique se fonde sur une dépense de consommation permettant uniquement à une personne de se procurer une quantité de nourriture suffisante pour satisfaire un besoin calorique prédéterminé. La méthode de l'équilibre calorique estime la quantité d'énergie alimentaire absorbée (variable dépendante) à partir de la consommation des ménages convertie en équivalents adultes. La méthode de la ration alimentaire consiste à calculer le coût d'un budget alimentaire permettant d'acheter des éléments nutritifs en quantité tout juste suffisante. Si l'on part de l'hypothèse que les coûts des nutriments essentiels représente le tiers de la consommation totale d'un ménage, le seuil de pauvreté sera fixé à trois fois le niveau du coût des nutriments essentiels. Chacune de ces trois approches du seuil de pauvreté alimentaire est sensible au niveau de prix utilisé pour déterminer le coût de l'ensemble de produits envisagés.

Chacune se concentre sur la quantité de calories ou l'énergie alimentaire - et cela parce que les carences en protéines dues à des ressources économiques insuffisantes sont considérées comme rares dans la plupart des sociétés. Les pays industrialisés utilisent également des seuils de pauvreté nationaux pour mesurer la pauvreté relative. La Commission de l'Union européenne propose, pour ses Etats membres un seuil de pauvreté correspondant à la moitié de la médiane corrigée du revenu individuel disponible.

Taux d'affectation de l'aide au secteur social : Pourcentage de l'aide consacrée au secteur social.

Taux d'affectation de l'aide aux priorités sociales : Pourcentage de l'aide consacrée au secteur social qui est affectée aux domaines prioritaires en matière de développement humain.

Taux d'affectation de l'aide aux dépenses de développement humain : Pourcentage du PNB d'un donateur consacré aux domaines prioritaires en matière de développement humain des pays bénéficiaires ou montant de l'aide reçue pour les domaines prioritaires en matière de développement humain exprimé en pourcentage du PNB du pays bénéficiaire.

Taux d'alphabétisation (adulte) : Pourcentage de personnes âgées de 15 ans et plus et qui peuvent, en comprenant, lire et écrire un texte simple et court sur leur vie quotidienne.

Taux d'emploi des contraceptifs : Pourcentage de femmes en âge de procréer qui utilisent, ou dont les partenaires utilisent, toute forme de contraception, c'est-à-dire des méthodes modernes ou traditionnelles.

Taux d'inflation : taux moyen annuel d'accroissement des prix ; il est mesuré par la croissance du facteur déflateur implicite du PIB pour chacune des périodes considérées.

Taux de mortalité des moins de cinq ans (TMM5) : Nombre de décès d'enfants de moins de cinq ans pour 1.000 naissances vivantes au cours d'une année. Plus spécifiquement, probabilité de mourir entre la naissance et le cinquième anniversaire.

Taux de mortalité maternelle : Nombre de femmes qui meurent chaque année par suite d'une grossesse pour 1.000 naissances vivantes.

Taux de pauvreté ou incidence de la pauvreté

Le taux de pauvreté, ou incidence de la pauvreté est simplement une estimation du pourcentage de personnes vivant en deçà du seuil de pauvreté. Cette grandeur ne renseigne en aucune manière sur l'acuité ou la profondeur de la pauvreté et ne peut donc rendre compte d'aucune aggravation des conditions de vie touchant des personnes déjà pauvres par ailleurs.

Taux de scolarisation (brut et net) : Le taux brut de scolarisation est le nombre d'enfants inscrits à un cycle (niveau) d'enseignement (qu'ils soient ou non en âge de fréquenter), exprimé en pourcentage du nombre d'enfants appartenant au groupe d'âge correspondant à ce niveau d'enseignement. Le taux net de scolarisation est le nombre d'enfants inscrits à un cycle (niveau) d'enseignement et qui appartiennent au groupe d'âge pertinent, exprimé en pourcentage de nombre d'enfants appartenant à ce même groupe d'âge.

Terme de l'échange : Rapport de l'indice des prix moyens des exportations d'un pays à l'indice des prix moyens de ses importations.

Ultra-pauvreté

Un ménage se trouve en situation d'ultra-pauvreté lorsqu'il n'est pas en mesure de satisfaire à 80% des besoins caloriques minimaux définis par la FAO et l'OMS, et ce même lorsqu'il consacre 80% de ses revenus à l'achat de produits alimentaires.

Vaccination (couverture vaccinale) :

Moyenne des couvertures vaccinales des enfants de moins d'un an pour les quatre antigènes utilisés dans le Programme Elargi de Vaccination universel des enfants.

L'IDH est un indicateur composite comportant trois éléments : la durée de vie, mesurée d'après l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'éducation, mesuré par un indicateur combinant pour deux tiers le taux d'alphabétisation des adultes et pour un tiers le taux brut de scolarisation combiné (tous niveaux confondus), et le niveau de vie, mesuré d'après le PIB réel par habitant (exprimé en PPA).

Indicateur du développement humain (Note technique 1)

Avant de calculer l'IDH lui-même, il faut établir un indice pour chacune de ces variables. La détermination de ces indices dimensionnels - c'est-à-dire correspondant à l'espérance de vie, au niveau d'instruction et au PIB - passe à chaque fois par la définition d'une fourchette de variation, avec un minimum et un maximum.

Les résultats obtenus pour chaque variable sont exprimés par une valeur comprise entre 0 et 1 selon la formule générale suivante :

Indice dimensionnel

$$\text{Indice dimensionnel} = \frac{\text{Valeur constatée} - \text{Valeur minimale}}{\text{Valeur maximale} - \text{Valeur minimale}}$$

L'IDH correspondant à la moyenne arithmétique de ces indices dimensionnels.

L'encadré ci-dessous illustre son calcul pour un pays-témoin.

Valeurs minimales et maximales pour le calcul de l'IDH

Critère	Valeur maximale	Valeur minimale
Espérance de vie à la naissance (années)	85	25
Taux d'alphabétisation des adultes (%)	100	0
Taux brut de scolarisation combiné (%)	100	0
PIB par habitant (en PPA)	40 000	100

Calcul de l'IDH

Pour illustrer le calcul de l'IDH, nous utiliserons des données de 1999 concernant l'Arménie.

a) Calcul de l'indice d'espérance de vie

L'indice d'espérance de vie mesure le niveau atteint par le pays considéré en termes d'espé-

rance de vie à la naissance. Pour l'Arménie, l'espérance de vie était de 72,7 ans en 1999, soit un indice de 0,795.

Indice d'espérance de vie

$$\text{Indice d'espérance de vie} = \frac{72,7 - 25}{85 - 25} = 0,795$$

b) Calcul de l'indice de niveau d'instruction

L'indice de niveau d'instruction mesure l'avancement du pays considéré en termes d'alphabétisation des adultes et d'enseignement (taux brut combiné de scolarisation dans le primaire, le secondaire et le supérieur). La procédure consiste, tout d'abord, à calculer un indice pour l'alphabétisation des adultes et un autre pour la scolarisation. Ces deux indices sont ensuite fusionnés pour donner l'indice de niveau d'instruction, dans lequel l'alphabétisation des adultes reçoit une pondération des deux tiers et le taux brut de scolarisation une pondération d'un tiers. En Arménie, où le taux d'alphabétisation des adultes atteignait 98,3 % et le taux brut de scolarisation combiné 79,9 % en 1999, l'indice de niveau d'instruction est de 0,922.

Indice d'alphabétisation des adultes

$$\text{Indice d'alphabétisation des adultes} = \frac{98,3 - 0}{100 - 0} = 0,983$$

Indice de scolarisation

$$\text{Indice de scolarisation} = \frac{79,9 - 0}{100 - 0} = 0,799$$

Indice de niveau d'instruction = 2/3 (indice d'alphabétisation des adultes) + 1/3 (indice de scolarisation) = 2/3 (0,983) + 1/3 (0,799) = 0,922

c) Calcul de l'indice de PIB

L'indice de PIB est calculé sur la base du PIB par habitant corrigé (en PPA). Le revenu intervient dans l'IDH afin de rendre compte de tous les aspects du développement humain qui ne sont pas représentés par la longévité, la santé et l'instruction. Son montant est corrigé parce qu'un revenu illimité n'est pas nécessaire pour atteindre un niveau de développement humain acceptable. Le calcul s'effectue donc à partir d'un logarithme du revenu. Pour l'Arménie, dont le PIB par habitant était de 2 215 dollars (PPA) en 1999, l'indice de PIB s'établit à 0,517.

Indice de PIB

$$\frac{\log(2\,215) - \log(100)}{\log(40\,000) - \log(100)} = 0,517$$

d) Calcul de l'IDH

Une fois que les trois indices dimensionnels ont été calculés, il ne reste plus qu'à déterminer leur moyenne arithmétique pour obtenir l'IDH.

$$\text{IDH} = 1/3 (\text{indice d'espérance de vie}) + 1/3 (\text{indice de niveau d'instruction}) + 1/3 (\text{indice de PIB}) = 1/3 (0,795) + 1/3 (0,922) + 1/3 (0,517) = 0,745$$

L'indicateur sexospécifique du développement humain et l'indicateur de la participation des femmes

(Note technique 2)

Dans le cadre des comparaisons internationales, l'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) et l'indicateur de la participation des femmes (IPF) sont limités aux données généralement accessibles sur le plan international. Nous nous sommes efforcés, dans ce rapport, d'utiliser les données les plus récentes, les plus fiables et présentant la plus grande cohérence interne possible. Le recueil de données sexospécifiques nombreuses et fiables est une tâche complexe à laquelle la communauté internationale doit s'attaquer résolument. Les résultats obtenus selon l'ISDH et l'IPF sont fondés sur les meilleures estimations disponibles, dans l'espoir de susciter de meilleurs diagnostics.

2.1. L'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH)

L'ISDH est composé des mêmes variables que l'IDH. Il diffère néanmoins de l'IDH en ceci que nous avons corrigé les niveaux moyens obtenus par chaque pays en termes d'espérance de vie, de niveau d'éducation et de revenu de façon à refléter les disparités sociologiques entre les hommes et les femmes dans ces trois domaines (pour une explication détaillée de la méthodologie utilisée pour le calcul de l'ISDH, voir la note technique 1 du Rapport mondial sur le développement humain 1995).

Dans le calcul de l'ISDH, les valeurs maximale et minimale de l'espérance de vie sont corrigées pour tenir compte de l'avantage biologique des femmes dans ce domaine. Pour les femmes, la valeur maximale de l'espérance de vie est ainsi de 87,5 ans et la

valeur minimale de 27,5 ans. Pour les hommes ces valeurs sont respectivement de 82,5 ans et de 22,5 ans.

Le calcul de la composante du revenu est plus complexe. Pour calculer les parts du revenu du travail des hommes et des femmes, deux données ont été utilisées : le rapport entre la moyenne des salaires féminins et celle des salaires masculins et la part de la population active âgée de 15 ans et plus. Pour les pays pour lesquels il n'y a pas de données disponibles pour le rapport des salaires, une valeur de 75 %, moyenne pondérée du rapport des salaires pour tous les pays pour lesquels les données sont disponibles est retenue. Ensuite le PIB corrigé par habitant moyen est pondéré sur la base de la disparité entre les sexes en matière de parts de revenus et de la proportion de femmes et d'hommes dans la population.

La dernière opération du calcul de l'ISDH consiste à additionner les indicateurs de l'espérance de vie, du niveau d'éducation et du revenu et à diviser la somme par 3.

Exemple de calcul de l'ISDH

Nous avons choisi la Norvège pour illustrer la méthode de calcul de l'indicateur sexospécifique du développement humain. Comme nous l'avons vu, le paramètre d'aversion pour l'inégalité a été fixé à 2. (les résultats des calculs présentent parfois de légères variations dues à l'arrondissement des chiffres.)

Pourcentage de la population totale

Femmes	51 %
Hommes	49 %

Espérance de vie à la naissance

Femmes	80,4 ans
Hommes	74,6 ans

Alphabétisation des adultes

Femmes	99 %
Hommes	99 %

Scolarisation tous niveaux confondus

Femmes	93 %
Hommes	92 %

PREMIERE ETAPE

Calcul de l'indicateur d'espérance de vie également réparti

Espérance de vie

$$\text{Femmes} \quad (80,4 - 27,5)/60 = 0,882$$

$$\text{Hommes} \quad (74,6 - 22,5)/60 = 0,868$$

Indicateur d'espérance de vie également réparti :

$$\{ [(\text{pourcentage de la population féminine} \times (\text{indicateur d'espérance de vie des femmes}) - 1) +$$

$$+ [(\text{pourcentage de la population masculine} \times (\text{indicateur d'espérance de vie des hommes}) - 1] \} - 1$$

$$[0,51(0,882) - 1 + 0,49(0,868) - 1] - 1 = 0,875$$

DEUXIEME ETAPE

Alphabétisation des adultes

$$\text{Femmes} \quad (99 - 0)/100 = 0,990$$

$$\text{Hommes} \quad (99 - 0)/100 = 0,990$$

Taux brut de scolarisation tous niveaux confondus

$$\text{Femmes} \quad (93 - 0)/100 = 0,930$$

$$\text{Hommes} \quad (92 - 0)/100 = 0,920$$

Indicateur de niveau d'éducation

Femmes : $2/3$ (taux d'alphabétisation des adultes) + $1/3$ (taux brut de scolarisation tous niveau confondus)

$$2/3(0,990) + 1/3(0,930) = 0,970$$

Hommes : $2/3$ (taux d'alphabétisation des adultes) + $1/3$ (taux brut de scolarisation tous niveau confondus)

$$2/3(0,990) + 1/3(0,920) = 0,967$$

Indicateur d'espérance de vie également réparti :

$$\{ [(\text{pourcentage de la population féminine} \times (\text{indicateur de niveau d'éducation}) - 1] + [(\text{pourcentage de la population masculine} \times (\text{indicateur de niveau d'éducation}) - 1] \} - 1$$

$$[0,51(0,970) - 1 + 0,49(0,967) - 1] - 1 = 0,968$$

TROISIEME ETAPE

Calcul des parts proportionnelles de revenu

Pourcentage de la population active

$$\text{Femmes} \quad 45,5$$

$$\text{Hommes} \quad 54,5$$

Rapport des salaires non agricoles féminins aux salaires masculins : 0,870

PIB réel corrigé par habitant (en PPA) :

6 073 PPA (voir plus haute dans cette section)¹

A. Calcul des parts proportionnelles féminine et masculine des revenus

Salaire moyen (w) = (pourcentage de femmes dans la population active x salaires féminins) + (pourcentage d'hommes dans la population active x 1)

$$(0,455 \times 0,870) + (0,545 \times 1) = 0,941$$

Rapports du salaire féminin au salaire moyen (w)

$$0,870/0,941 = 0,925$$

Rapports du salaire masculin au salaire moyen (w)

$$1/0,941 = 1,063$$

Part des revenus du travail

Note : [(salaires féminin/salaires moyens) x pourcentage de femmes dans la population active] + [(salaires masculins/salaires moyens) x pourcentage d'hommes dans la population active] = 1.

Femmes : Salaires féminins/population active féminine

$$0,9247 \times 0,4553 = 0,4210$$

Hommes : Salaires masculins/population active masculine

$$1,063 \times 0,545 = 0,579$$

Parts proportionnelles féminine et masculine des revenus

Femmes : Part féminine des revenus du travail/pourcentage de la population féminine

$$0,421/0,505 = 0,834$$

Hommes

Part masculine des revenus du travail/pourcentage de la population masculine

$$0,579/0,495 = 1,169$$

B. Indicateur du revenu également réparti

Pondération ($\epsilon = 2$)

$$\{ [(\text{pourcentage de la population féminine} \times (\text{part féminine du revenu}) - 1) + [(\text{pourcentage de la population masculine} \times (\text{part masculine du revenu}) - 1] \} - 1$$

¹ Rapport Mondial sur le Développement Humain 1997.

$$0,505(0,834)-1 + 0,495(1,169)-1] - 1 = 0,972$$

$$0,972 \times 6\,073 = 5\,903$$

$$(5\,903 - 100)/(6\,154 - 100) = 0,934$$

QUATRIEME ETAPE

Calcul de l'indicateur sexospécifique du développement humain

$$1/3(0,875 + 0,968 + 0,959) = 0,934$$

L'indicateur de la participation des femmes (note technique 3)

L'indicateur de la participation des femmes (IPF) a pour composantes des variables définies explicitement pour mesurer le contrôle que les hommes et les femmes peuvent exercer sur leur destinée dans les domaines politique et économique.

Le premier ensemble de variables a été choisi pour rendre compte de la participation et du pouvoir décisionnaire dans la sphère économique. Il comprend les pourcentages d'hommes et de femmes exerçant, d'une part, des fonctions de direction et d'encadrement supérieur et, d'autre part, des professions techniques et libérales. Ce sont là des catégories d'emploi très vastes et aux définitions assez floues. Les groupes de population concernés par ces deux grandes catégories étant différents, des indicateurs distincts pour chacune d'elles ont été calculés, qui ont ensuite été additionnés. La troisième variable est constituée par le pourcentage de femmes et d'hommes occupant des fonctions parlementaires. Elle a été choisie pour refléter la participation à la vie politique et le pouvoir de décision des femmes.

A chacune des trois variables est appliquée la méthode de la moyenne pondérée ($\in - 1$) en fonction de la population pour calculer un pourcentage équivalent également réparti (PEER) pour les deux sexes considérés conjointement. Chaque variable est ensuite indexée en divisant le PEER par 50 %.

La variable du revenu est choisie pour exprimer le contrôle des ressources économiques. Elle est calculée de la même manière que pour l'ISDH, à la différence près que c'est le PIB réel par habitant non corrigé qui est ici utilisé (au lieu du PIB corrigé). La valeur maximale du revenu est, là encore, de 40 000 dollars (PPA) et la valeur minimale de 100 dollars (PPA).

En dernière étape, les indicateurs des trois variables - participation et pouvoir décisionnaire économiques, participation et pouvoir décisionnaire politiques, contrôle des res-

sources économiques - sont additionnés avant de diviser le résultat par 3 pour obtenir l'IPF global.

Exemple de calcul de l'IPF

Nous avons choisi le Cameroun pour illustrer les différentes étapes du calcul de l'indicateur de la participation des femmes. Le paramètre d'aversion pour l'inégalité est égal à 2. (les résultats des calculs présentent parfois de légères variations dues à l'arrondissement des chiffres.)

PREMIERE ETAPE

Calcul des indicateurs de représentation parlementaire, de fonctions de direction et d'encadrement supérieur, et de professions techniques et libérales

pourcentage de représentation parlementaire

Femmes	12,1
Hommes	87,8

pourcentage de fonctions de direction et de cadres supérieurs

Femmes	10,1
Hommes	89,9

pourcentage de cadres et de techniciens

Femmes	24,4
Hommes	75,6

pourcentage de la population totale

Femmes	50,38
Hommes	49,62

Calcul du PEER de représentation parlementaire

$$[0,4962 (87,8)-1 + 0,5038 (12,1)-1] - 1 = 21,3$$

Calcul du PEER pour les fonctions de direction et les cadres supérieurs

$$[0,4962 (89,9)-1 + 0,5038 (10,1)-1] - 1 = 18,05$$

Calcul du PEER pour les cadres et les techniciens

$$0,4962 (75,6)-1 + 0,5038 (24,4)-1] - 1 = 36,75$$

Indexation de la représentation parlementaire

$$21,30/50 = 0,426$$

Indexation des fonctions de direction et d'encadrement supérieur

$$18,05/50 = 0,361$$

Indexation des postes de cadres et de techniciens

$$36,75/50 = 0,7350$$

Calcul de l'indicateur combiné de fonctions de direction et d'encadrement supérieur et des emplois de techniciens et professions libérales

$$(0,3610 + 0,7350)/2 = 0,5480$$

DEUXIEME ETAPE

Calcul de l'indicateur des parts de revenu du travail

Pourcentage de la population active

Femmes 37,4

Hommes 62,6

Rapport des salaires non agricoles féminins aux salaires non agricoles masculins : 75 %

PIB réel non corrigé par habitant : 2 120 dollars (PPA)

Rapports du salaire féminin au salaire moyen (w) et du salaire masculin au salaire moyen (w)

$$W = 0,374 (0,75) + 0,626 (1) = 0,9065$$

Rapport du salaire féminin au salaire moyen :
 $0,75/0,9065 = 0,8274$

Rapport du salaire masculin au salaire moyen :
 $1/0,9065 = 1,1031$

Part des revenus du travail

Note : [(salaire féminins/salaires moyens) x pourcentage féminin de la population active] + [(salaires masculins/salaires moyens) x pourcentage masculin de la population active] = 1.

Femmes $0,8274 \times 0,374 = 0,3094$

Hommes $1,1031 \times 0,626 = 0,6905$

Parts proportionnelles féminine et masculine des revenus

Femmes $0,3094/0,5038 = 0,6141$

Hommes $0,6905/0,4962 = 1,3916$

Calcul de l'indicateur du revenu également réparti

$$[0,4962 (1,3916)-1 + 0,5038 (0,6141)-1]-1 = 0,8496$$

$$0,8496 \times 2\ 120 = 1\ 801$$

$$(1\ 801 - 100)/(40\ 000 - 100) = 0,0426$$

TROISIEME ETAPE

Calcul de l'indicateur de la participation des femmes

$$[1/3(0,0426 + 0,0548 + 0,426)] = 0,3389^2$$

L'indicateur de pénurie de capacité (IPC) (note technique 4)

Les trois variables composant l'IPC couvrent un champ considérable de l'expérience humaine : elles vont de la nutrition et la santé de l'ensemble de la population (insuffisance pondérale des enfants), aux possibilités d'accès aux soins de gynécologie d'obstétrique et à l'accès effectif aux services de santé en général (naissances non suivies par du personnel soignant), en passant par le niveau d'éducation de base, avec également des informations sur l'inégalité sociologique entre les sexes (analphabétisme des femmes adultes). Cette dernière variable permet par exemple d'évaluer les pays d'après la façon dont il traite le groupe le plus défavorisé de leur société. Plutôt que de viser l'exhaustivité et de tenter de rendre compte de la misère dans la totalité des domaines prioritaires de l'existence humaine, cet indicateur souligne les points essentiels dans lesquels les progrès sont les plus nécessaires.

Le taux d'alphabétisation des femmes correspond au pourcentage de femmes âgées de 15 ans et plus qui peuvent, en le comprenant, lire et écrire un texte simple et court se rapportant à leur vie quotidienne. Le taux d'analphabétisme chez les femmes est une variable informative permettant d'évaluer l'état de la pauvreté générale des femmes qui a un effet multiplicateur fort sur le bien-être de la famille et sur le niveau général de développement humain de la société.

A mesure que le taux d'alphabétisation des femmes augmente, le taux de fécondité baisse, la santé des nourrissons et des enfants s'améliore, le niveau d'éducation des enfants

² Exemple de calcul du Rapport Mondial sur le Développement Humain 1997.

Annexe 3 : Méthodologie de calcul des différents indicateurs

s'élève et les conditions d'alimentation et d'hygiène des ménages s'améliorent.

On considère qu'un enfant souffre d'insuffisance pondérale lorsque son poids corporel est inférieur de deux écarts-types au poids médian par âge d'une population internationale de référence. C'est une variable significative qui reflète le manque de potentialités dans divers domaines, en particulier les services de santé, l'eau potable, l'assainissement et l'alimentation.

En tant que variable de sortie (résultat), elle exprime les effets de nombreuses variables d'entrée. Le pourcentage de naissances non suivies par un personnel de santé spécialisé est une variable d'entrée, mais qui constitue un indicateur prévisionnel fiable de substitution à la capacité de procréer dans de bonnes conditions de sécurité et de santé. La définition du personnel de santé utilisée ici est large : médecins, infirmières, sages-femmes, aides-soignants qualifiés et accoucheuses ayant reçu une formation traditionnelle. Malgré l'ampleur de cette définition, le taux de naissances non suivies reste très élevé dans un grand nombre de pays.

Calcul de l'indicateur du développement technologique (note technique 5)

L'indicateur du développement technologique (IDT) est un indicateur composite destiné à rendre compte de la capacité d'un pays à innover et diffuser les innovations, ainsi qu'à constituer une base de compétences humaines. Il détermine les accomplissements dans quatre domaines:

- L'innovation technologique, mesurée par le nombre de brevets délivrés, par habitant, aux résidents d'un pays donné et par les redevances et les droits de licence reçus de l'étranger, là encore par habitant.
- La diffusion de technologies récentes, mesurée par le nombre d'ordinateurs reliés à Internet, par habitant, et par la part des exportations de produits à contenu technologique intermédiaire ou élevé dans le total des exportations de marchandises.
- La diffusion de technologies anciennes, mesurée par le nombre de téléphones (lignes d'abonnés et portables) par habitant et par la consommation d'électricité par habitant.
- Les compétences humaines, mesurées par la durée moyenne de la scolarité de la population de 15 ans et plus et par le taux brut d'inscription dans les filières scientifiques du supérieur.

Pour chacun des indices reflétant ces diffé-

rentes dimensions, on considère un minimum et un maximum à l'intérieur d'une fourchette de variation (parmi tous les pays pour lesquels des données sont disponibles). Les résultats obtenus pour chaque indice sont exprimés par une valeur comprise entre 0 et 1, selon la formule générale suivante :

Indice

$$\frac{\text{Valeur réelle} - \text{Valeur minimale observée}}{\text{Valeur maximale observée} - \text{Valeur minimale observée}}$$

=

Valeur maximale observée – Valeur minimale observée

Pour chaque aspect considéré, l'indicateur correspond à la moyenne arithmétique des indices correspondants. A son tour, l'IDT correspond à la moyenne de ces quatre indices.

Valeurs minimales et maximales pour le calcul de l'IDT

Critère	Valeur maximale observée	Valeur minimale observée
Brevet délivrés aux résidents (pour un million d'habitants)	994	0
Redevances et droits de licence (en dollars pour 1000 habitants)	272,6	0
Ordinateurs reliés à Internet (pour 1000 habitants)	232,4	0
Exportations de produits à contenu technologique intermédiaire ou élevé (en % du total des exportations de marchandises)	80,8	0
Téléphones (lignes d'abonnés ou portables, pour 1000 habitants)	901 ^a	1
Consommation d'électricité (kilowattheures par habitant)	6 969 ^a	22
Durée moyenne de la scolarité (population de 15 ans et plus)	12,0	0,8
Taux brut d'inscription dans les filières scientifiques du supérieur (%)	27,4	0,1

a. Moyenne OCDE.

Note

Les résultats des calculs effectués sur la base des données figurant dans la note technique peuvent être différents de ceux indiqués dans l'annexe.

Calcul de l'IDT

Pour illustrer le calcul de l'IDT, nous utilisons des données de 1997 - 2000 concernant la Nouvelle-Zélande.

1. Calcul de l'indice d'innovation technologique

Les brevets, d'une part, et les redevances et droits de licence, d'autre part, permettent d'obtenir par approximation le niveau d'innovation technologique. Les deux indices dimensionnels correspondants sont calculés selon la formule générale suivante :

Indice relatif aux brevets

$$= \frac{103 - 0}{994 - 0} = 0,104$$

Indice relatif aux redevances et droits de licence

$$= \frac{13,0 - 0,0}{272,6 - 0,0} = 0,048$$

L'indice d'innovation technologique correspond à la moyenne arithmétique de ces deux indices :

Indice d'innovation technologique

$$= \frac{0,104 + 0,048}{2} = 0,06$$

2. Calcul de l'indice de diffusion de technologies récentes

La même formule est appliquée pour calculer l'indice de diffusion de technologies récentes, sur la base du nombre d'ordinateurs reliés à Internet et de la part des exportations de produits à contenu technologique intermédiaire ou élevé dans le total des exportations de marchandises :

Indice relatif au nombre d'ordinateurs reliés à Internet

$$= \frac{146,7 - 0,0}{232,4 - 0,0} = 0,631$$

Indice relatif aux exportations de produits à contenu technologique intermédiaire ou élevé

$$= \frac{15,4 - 0,0}{80,8 - 0,0} = 0,191$$

Indice de diffusion de technologies récentes

$$= \frac{0,63 + 0,191}{2} = 0,411$$

3. Calcul de l'indice de diffusion de technologies anciennes

Les deux indicateurs utilisés pour exprimer la diffusion de technologies anciennes sont le nombre de téléphones (lignes d'abonnés ou portables) et la consommation d'électricité par habitant. Les indices correspondants sont calculés à l'aide du logarithme de la valeur, la valeur supérieure correspondant à la moyenne OCDE. Pour une analyse détaillée, voir annexe 2.1.

Indice de téléphonie

$$= \frac{\log(6,969) - \log(22)}{\log(901) - \log(1)} = 0,967$$

Concernant la consommation d'électricité, la valeur relative à la Nouvelle-Zélande est plafonnée à 6 969, car elle dépasse le maximum considéré.

Indice de consommation d'électricité

$$= \frac{\log(6,969) - \log(22)}{\log(6,969) - \log(22)} = 1 000$$

Indice de diffusion de technologies anciennes

$$= \frac{0,967 + 1000}{2} = 0,984$$

4. Calcul de l'indice des compétences humaines

L'indice des compétences humaines est calculé selon la formule générale, sur la base de la durée moyenne de la scolarité et du taux brut

Annexe 3 : Méthodologie de calcul des différents indicateurs

d'inscription dans les filières scientifiques du supérieur :

Indice de la durée moyenne de la scolarité

$$\frac{11,7 - 0,8}{12,0 - 0,8} = 0,93$$

Indice du taux brut d'inscription dans les filières scientifiques du supérieur

$$\frac{13,1 - 0,1}{27,4 - 0,1} = 0,476$$

Indice des compétences humaines

$$\frac{0,973 + 0,476}{2} = 0,725$$

5. Calcul de l'indicateur du développement technologique

La moyenne arithmétique des quatre indices dimensionnels donne l'indicateur du développement technologique.

IDT

$$\frac{0,0776 + 0,411 + 0,984 + 0,725}{4} = 0,549$$

I. Contexte général du développement humain au Burkina Faso

L'indicateur de développement humain (IDH) développé par le PNUD en 1990 permet de mesurer les capacités d'un pays à élargir ses choix individuels et collectifs sans compromettre ceux des générations à venir. C'est un processus qui part de l'homme en définissant ses capacités : capacité à vivre longtemps, à s'instruire et s'informer, à créer des richesses. Il pose concomitamment la problématique de l'utilisation desdites capacités pour satisfaire durablement des besoins de tous ordres. La mesure du développement humain est articulée autour de l'espérance de vie à la naissance, du niveau d'instruction et du revenu. Sur la base des données disponibles en 1999 dans le Rapport Mondial sur le Développement Humain 2001, le Burkina Faso présente un IDH de 0.320 qui se décompose comme suit :

Espérance de vie à la naissance : 46.1 ans

Taux d'alphabétisation des adultes : 23%

Taux brut de scolarisation tous niveaux confondus : 23%

Revenu par tête (PPA) : 965 \$ US

L'IDH du pays est révélateur d'un très faible niveau de développement général. Il montre que le processus d'élargissement des choix individuels a besoin d'un soutien approfondi à travers l'amélioration des indicateurs sociaux (éducation, santé, eau et assainissement) et de la sphère productive.

La faiblesse du développement humain laisse aussi percevoir qu'une importante proportion de la population ne dispose pas des capacités requises pour impulser fortement la dynamique de développement. Ceci est confirmé par un indicateur de pauvreté humaine (IPH-1) de 58.06 % qui se décompose comme suit :

- Probabilité de décéder avant l'âge 40 ans (p¹): 40.5%
- Taux d'analphabétisme des adultes (p²): 77.8 %
- Population privée d'accès à l'eau potable (p³¹): 58%
- Population privée d'accès aux services de santé (p³²): 30%
- Insuffisance pondérale des enfants de moins de cinq ans p³³ : 30%
- Manque de conditions de vie décentes p³ = $(p_{31} + p_{32} + p_{33})/3 = 39.3\%$

$IPH-1 = [(1/3)(p_{13} + p_{23} + p_{33})] (1/3) = 58.06\%$

Dans ce grave contexte de pauvreté humaine massive, la femme burkinabè est la plus marginalisée. En effet, le taux de scolarisation des filles est de 18 % et 86 % des femmes sont analphabètes. Le revenu réel de la femme PPA (766 dollars) est 1.5 fois inférieur à celui de l'homme. L'indicateur sexospécifique (ISDH) se situe donc à un niveau relativement faible de 0.306. Ceci montre que l'inégalité entre la femme et l'homme baisse la valeur de l'IDH de 14 points. Ne disposant pas des mêmes capacités de participation au processus de développement que l'homme, il va sans dire que la femme burkinabè accède très peu aux domaines clés de la prise des décisions économique et politique susceptibles de corriger les inégalités.

La faiblesse du développement humain est aggravée par des disparités entre le milieu urbain et rural et enfin, entre les provinces. Ces disparités devront être décelées afin d'initier des programmes d'investissement judicieux et équitables visant à les corriger. Les IDH des provinces sont dans ce sens un outil qui s'adresse aux autorités publiques, aux collectivités locales, aux organisations de la société civile, et aux bailleurs de fonds et qui est susceptible de guider les allocations de ressources. La mesure du niveau de développement humain des provinces du Burkina Faso se doit désormais d'incorporer les effets démographique de la pandémie du VIH-SIDA sur les populations.

En effet, la propagation fulgurante du VIH-SIDA au Burkina Faso érode les avancées obtenues par le pays dans les domaines de la santé de sa population, de l'éducation de ses enfants - qui sont depuis l'indépendance - les principales variables de développement ayant significativement évolué. Le pays subit un processus de " sous développement humain " dû à la maladie. Des études en cours s'attellent à cerner l'impact de la pandémie sur le bien être des burkinabès. Des statistiques bien que parcellaires et imparfaites existent et font de la lutte contre la pandémie une urgence nationale.

VIH-SIDA et espérance de la vie à la naissance :

L'ONUSIDA estimait en 1997 à 370 000 les personnes vivant avec le VIH-SIDA dans notre pays, soit un ratio de prévalence moyen de 7.17%. Les tranches d'âge les plus touchées par la pandémie sont les adultes productifs de 15 à 49 ans (7,7%) et surtout les

¹ Bien entendu, au niveau du pays, le Rapport Mondial sur le Développement Humain a déjà incorporé l'impact de la maladie en ramenant l'espérance de vie à 46.1 ans,

jeunes filles de 13 à 24 ans dont les taux d'infection sont de l'ordre de 5 à 8 fois supérieures à ceux des garçons de la même tranche d'âge. La jeunesse de la population la plus touchée couplée au faible niveau d'instruction de la population rend difficile la sensibilisation sur les voies de transmission du VIH-SIDA. En effet, plus du tiers de la population féminine au fort taux de fécondité (6.8 enfants) déclare n'avoir jamais entendu parlé du SIDA. Pis encore, 47% des femmes et 22% des hommes déclarent n'avoir pas modifié leur comportement sexuel depuis qu'ils ont entendu parler du SIDA².

La pandémie du VIH et du Sida se traduit par un accroissement des taux de mortalités et de ce fait modifie la table de mortalité dont l'espérance de vie est le résumé. Au Burkina Faso, les estimations font état d'une perte en espérance de vie de 10 à 11 ans par rapport à la tendance³ qu'aurait enregistré le pays en l'absence de la maladie. Le pays enregistrerait une baisse de 3 années d'espérance de vie par rapport aux données de 1996.

L'impact du VIH-SIDA sur le Produit intérieur Brut et le taux de scolarisation.

La propagation du VIH-SIDA a des impacts économiques importants. Touchant la tranche d'âge adulte, elle fait baisser la productivité du travail. La pandémie touche des professions entières, notamment la population instruite⁴ : fonctionnaires, cadres, enseignants, personnel soignant. L'impact du VIH-SIDA sur le PIB du Burkina est estimé à près de 0.5% de perte de croissance par an sur la période 1995-1999. Ce taux pourrait atteindre 0.8 à 1% sur la période 2000-2001.

La force de travail, principal facteur de production du secteur agricole se détruit progressivement. Il s'opère une réduction des superficies cultivées et une moindre durabilité dans l'effort. Les revenus utilisés pour les soins des malades sont importants et ont surtout des usages alternatifs à fort potentiel de développement (coût d'opportunité). Les plus délicats à déceler et qui influencent l'IDH est l'incapacité de la famille à faire face aux dépenses d'éducation et à l'amélioration de la ration alimentaire familiale. Une déscolarisation progressive s'opère sur toute l'étendue du territoire.

La mesure du développement humain des 45 provinces du Burkina Faso incorpore les données existantes en rapport avec le VIH-SIDA.

Elle s'est plus appesantie, à diminuer de 3 ans le niveau de l'espérance de vie observé en 1996 et fait une simulation des niveaux de revenus provinciaux en absence de SIDA et sur la base d'une perte de 0.5% du taux de croissance du PIB.

II. L'impact du VIH-SIDA sur les IDH des 45 provinces du Burkina Faso

La moyenne province observe un IDH de 0.311 soit un écart de 0.004 par rapport à l'année 1997. En moyenne, l'impact du VIH SIDA n'a pas été sur-compensé par des progrès notables dans les domaines de la production et de l'éducation. Le taux brut de scolarisation a à peine augmenté de 0.5 points de pourcentage et l'analphabétisme s'est réduit de 2 points. Le revenu par tête du Burkina Faso sur la base duquel ont été estimés les revenus provinciaux se chiffre à 965 dollars PPA et est le plus fort niveau de revenu atteint par le pays depuis 1975.

La dispersion des IDH provinciaux autour de la valeur moyenne est faible. Autrement dit, il n'y a pas de grands écarts de niveau de développement humain entre les provinces excep-

Caractéristiques statistiques des Indicateurs de Développement Humain

Statistiques	1997	1999
Moyenne	0.315	0.31 (Moyenne province Nahouri)
Médiane	0.297 (Leraba)	0.294 (Kossi)
Ecart type	0.066	0.063
Valeur maximale	0.524 (Kadiogo)	0.520 (Kadiogo)
Valeur minimale	0.200 (Kompienga)	0.208 (Kompienga)
Réduction du déficit	9,8% (par rapport à 1991)	-0,5% (par rapport à 1997)

tion faites des provinces du Kadiogo et du Houet avec respectivement 0.520 et 0.466.

La valeur minimale observée est portée depuis 1997 par la province de la Kompienga. Et pourtant, nonobstant l'impact négatif du VIH/SIDA sur l'espérance de vie à la naissance, la province augmente son niveau d'IDH de 8 points par rapport à 1997. C'est la province qui a le plus réduit son déficit (1%) en développement humain..

² INSD : Enquête démographique et de santé 1998-1999, Ministère de l'Economie et des Finances : Mai 2000

³ World Bank. Confronting AIDS : Public priorities in a global epidemic, Washington :1997

⁴ M Kankwenda, L.J. Grégoire et alii; PNUD. La lutte contre la pauvreté en Afrique Subsaharienne. Paris, Economica

Quatorze provinces (31%) ont un niveau de développement supérieur à la moyenne.

III. Performance des provinces de 1997 à 1999

Pour mesurer les performances d'une province, il est utilisé la notion de réduction de déficit. C'est le pourcentage de diminution de la distance à parcourir pour atteindre l'objectif de développement.

De 1997 à 1999, la moyenne province, représentative de l'ensemble des provinces, a vu une diminution de 4 points de la valeur de son IDH. Ceci est imputable à l'impact négatif du SIDA sur l'espérance de vie à la naissance. Autrement dit, la distance à parcourir pour atteindre le niveau de développement maximal s'est allongée de 0.5%. Une perte en terme de capacité d'élargissement des choix individuels et collectifs s'est en moyenne opérée dans l'ensemble des provinces.

Exception faite du Bazéga, les dix provinces aux IDH faibles ont des taux de réduction positif, indiquant qu'ils ont pu sur-compensé la perte d'années d'espérance de vie par un accroissement des sous indicateurs d'alphabétisation, de scolarisation et de revenu (Tableau 4).

Les cinq meilleures performances sont réalisées par les nouvelles provinces, lesquelles consolident leurs assises en infrastructures sociales et sanitaires.

Quatorze provinces n'ont pas vu leur niveau de développement se dégrader. Le plus fort allongement de la distance à parcourir est observé au Nayala avec une augmentation de 4.6% de déficit.

La Gnagna et le Namentenga ont marqué le pas.

IV. Impact économique du VIH-SIDA sur l'IDH des provinces

Il a été estimé que l'impact du SIDA au Burkina Faso sur le revenu est en moyenne de 0.5% pour la période 1995-1999. La prise en compte de cette donnée indique que le niveau de revenu per capita observé est celle résultant de la baisse de productivité. En l'absence d'influence du VIH et du SIDA, la productivité par travailleur devra être majorée par 0.5%. (Tableau 5)

La simulation ne donne pas de résultat significatif sur le niveau de l'indicateur de développement humain. La perte en capacité d'élargissement des choix individuels et collectifs que traduit l'IDH est en moyenne de l'ordre 0,092% dans l'ensemble des provinces.

Les cinq meilleures performances en réduction des déficits

Provinces	IDH 1999	SR (Réduction des déficits)
Kompienga	0,208	0,010
Yagha	0,260	0,009
Komandjari	0,244	0,008
Noumbiel	0,290	0,007
Koulpelogo	0,268	0,005

Province	IDH 1999	Simulation de revenu IDH 1999	Short reduction SR
Gnagna	0,245	0,24549	0,001131611
Komandjari	0,244	0,24450	0,001136197
Tapoa	0,244	0,24423	0,001137421
Namentenga	0,239	0,23900	0,001162369
Kompienga	0,208	0,20821	0,001334454

Conclusion

Les statistiques disponibles sur l'impact du VIH-SIDA sont éloquentes. Elles font de la maladie une urgence nationale de développement. La maladie érode les avancées significatives obtenues par le pays au pris d'un endettement pesant sur les générations présentes et futures.

Un effort permanent de mobilisation de ressources tant financières qu'humaines doit être réalisé et ceci en parfait partenariat avec la communauté des bailleurs de fonds. Une forte sensibilisation avec et pour les populations s'impose afin d'introduire des changements de comportement socioculturel favorable à la lutte contre la pandémie.

Annexe 4 : Indicateur de développement humain et le VIH-SIDA au Burkina Faso

Tableau 1 : Indicateurs de développement Humain des 45 provinces

Province	Revenu par tête	Taux brut de scolarisation	Taux d'alphabétisation	Espérance de vie à la naissance	IDH (PPA)1999
Kadiogo	1249	91,9	54,5	53,1	0,520
Houet	1540	63,8	38,97	53,1	0,466
Yatenga	1842	48,4	23,08	49	0,400
Comoé	1714	49,9	26,38	47	0,394
Boulkiémdé	1776	46,1	24,7	47	0,388
Passoré	1957	40,8	19,85	49	0,388
Poni	1991	31,1	17,8	51	0,385
Mouhoun	1700	40,4	25,97	47	0,382
Boulgou	1891	37,2	20,1	48	0,377
Sanmatenga	2002	30,0	28,9	44	0,370
Gourma	1582	29,7	18,2	49	0,360
Séno	1714	18,9	16,7	49	0,350
Nayala	409	52,5	24,5	51	0,336
Sourou	409	40,7	24,5	51	0,323
Nahouri	358	43,3	21,5	51	0,311
Tuy	311	34,0	38,97	47	0,310
Kouritenga	380	38,1	21,72	51	0,309
Zoudwéogo	386	37,2	18,84	51	0,303
Zandoma	372	38,2	23,08	49	0,300
KénéDougou	376	39,4	26,5	47	0,299
Loroum	372	36,5	23,08	49	0,298
Sanguié	367	45,8	22,19	47	0,295
Kossi	392	31,2	27,5	47	0,294
Banwa	392	30,2	27,5	47	0,293
Léraba	376	34,2	26,5	47	0,293
Les Balés	344	38,1	25,97	47	0,291
Noumbiel	402	25,7	17,8	51	0,290
Oubritenga	385	40,4	20,32	47	0,287
Kourwéogo	385	38,0	20,32	47	0,285
Bam	402	37,5	24,27	44	0,279
Ganzourgou	404	29,6	16,99	48	0,276
Bougouriba	386	39,7	21,05	44	0,272
Ioba	386	37,7	21,05	44	0,269
Sissili	360	36,1	23,21	44	0,269
Koupléogo	382	24,3	20,1	47	0,268
Bazéga	374	37,1	19,79	44	0,264
Yagha	346	18,0	16,7	49	0,260
Oudalan	294	22,8	18,33	49	0,259
Ziro	360	26,6	23,21	44	0,258
Soum	337	20,8	19,22	47	0,256
Gnagna	384	15,8	13,79	47	0,245
Komandjari	320	15,2	18,2	47	0,244
Tapoa	307	20,8	16,29	47	0,244
Namentenga	380	21,9	15,55	44	0,239
Kompienga	99	35,1	16,29	49	0,208
Moyenne	731,02	35,7933	22,888	47,8	0,311

Annexe 4 : Indicateur de développement humain et le VIH-SIDA au Burkina Faso

Tableau 2 : Tendances de développement humain

	IDH 1991	IDH 1997	IDH 1999	SR 1997-1999 (Réduction des déficits)
Kadiogo	0,437	0,524	0,520	-0,009
Houet	0,298	0,474	0,466	-0,016
Yatenga	0,201	0,407	0,400	-0,011
Comoé	0,236	0,406	0,394	-0,020
Boulkiémdé	0,235	0,400	0,388	-0,019
Passoré	0,181	0,393	0,388	-0,008
Poni	0,186	0,393	0,385	-0,013
Mouhoun	0,174	0,392	0,382	-0,016
Boulgou	0,163	0,383	0,377	-0,009
Sanmatenga	0,142	0,372	0,370	-0,003
Gourma	0,199	0,365	0,360	-0,007
Séno	0,150	0,352	0,350	-0,004
Nayala	0,143	0,365	0,336	-0,046
Sourou	0,199	0,323	0,323	-0,001
Nahouri	0,214	0,315	0,311	-0,006
Tuy	0,194	0,316	0,310	-0,009
Kouritenga	0,201	0,311	0,309	-0,002
Zoudwéogo	0,186	0,306	0,303	-0,005
Zandoma	0,178	0,313	0,300	-0,019
KénéDougou	0,179	0,301	0,299	-0,004
Loroum	0,187	0,296	0,298	0,003
Sanguié	0,174	0,301	0,295	-0,009
Kossi	0,189	0,295	0,294	-0,001
Banwa	0,201	0,293	0,293	0,000
Léraba	0,151	0,297	0,293	-0,006
Les Balés	0,151	0,301	0,291	-0,014
Noumbiel	0,177	0,285	0,290	0,007
Oubritenga	0,177	0,290	0,287	-0,004
Kourwéogo	0,181	0,290	0,285	-0,008
Bam	0,170	0,278	0,279	0,001
Ganzourgou	0,168	0,275	0,276	0,001
Bougouriba	0,152	0,272	0,272	-0,001
Ioba	0,144	0,275	0,269	-0,008
Sissili	0,168	0,273	0,269	-0,006
Koulpélogo	0,155	0,265	0,268	0,005
Bazéga	0,139	0,270	0,264	-0,008
Yagha	0,142	0,253	0,260	0,009
Oudalan	0,144	0,258	0,259	0,002
Ziro	0,143	0,257	0,258	0,001
Soum	0,138	0,253	0,256	0,003
Gnagna	0,136	0,245	0,245	0,000
Komandjari	0,131	0,238	0,244	0,008
Tapoa	0,128	0,243	0,244	0,001
Namentenga	0,139	0,239	0,239	0,000
Kompienga	0,150	0,200	0,208	0,010
Moyenne	0,178	0,315	0,311	-0,005
Ecart type	0,051	0,066	0,063	0,010
Médiane	0,174	0,297	0,294	-0,004

Annexe 4 : Indicateur de développement humain et le VIH-SIDA au Burkina Faso

Tableau 3 : Simulation impact du Sida sur l'espérance de vie

	IDH99	IDH99(-4)	IDH99(-5)	IDH(-6)
Kadiogo	0,520	0,514	0,509	0,503
Houet	0,466	0,460	0,455	0,449
Yatenga	0,400	0,395	0,389	0,384
Comoé	0,394	0,389	0,383	0,378
Boulkiémdé	0,388	0,383	0,377	0,372
Passoré	0,388	0,383	0,377	0,372
Poni	0,385	0,379	0,374	0,368
Mouhoun	0,382	0,377	0,371	0,366
Boulgou	0,377	0,372	0,366	0,361
Sanmatenga	0,370	0,364	0,359	0,353
Gourma	0,360	0,355	0,349	0,344
Séno	0,350	0,344	0,338	0,333
Nayala	0,336	0,330	0,325	0,319
Sourou	0,323	0,317	0,311	0,306
Nahouri	0,311	0,306	0,300	0,295
Tuy	0,310	0,304	0,299	0,293
Kouritenga	0,309	0,304	0,298	0,293
Zoudwéogo	0,303	0,297	0,292	0,286
Zandoma	0,300	0,295	0,289	0,284
KénéDougou	0,299	0,293	0,287	0,282
Loroum	0,298	0,293	0,287	0,282
Sanguié	0,295	0,289	0,284	0,278
Kossi	0,294	0,288	0,283	0,277
Banwa	0,293	0,287	0,282	0,276
Léraba	0,293	0,287	0,282	0,276
Les Balés	0,291	0,285	0,280	0,274
Noumbiel	0,290	0,284	0,279	0,273
Oubritenga	0,287	0,282	0,276	0,271
Kourwéogo	0,285	0,279	0,273	0,268
Bam	0,279	0,273	0,267	0,262
Ganzourgou	0,276	0,271	0,265	0,259
Bougouriba	0,272	0,266	0,261	0,255
Ioba	0,269	0,264	0,258	0,253
Sissili	0,269	0,263	0,257	0,252
Koupléogo	0,268	0,263	0,257	0,252
Bazéga	0,264	0,259	0,253	0,247
Yagha	0,260	0,254	0,248	0,243
Oudalan	0,259	0,254	0,248	0,243
Ziro	0,258	0,252	0,247	0,241
Soum	0,256	0,250	0,244	0,239
Gnagna	0,245	0,240	0,234	0,229
Komandjari	0,244	0,239	0,233	0,228
Tapoa	0,244	0,238	0,233	0,227
Namentenga	0,239	0,233	0,228	0,222
Kompienga	0,208	0,202	0,197	0,191
Moyenne	0,311	0,322	0,317	0,311

Annexe 4 : Indicateur de développement humain et le VIH-SIDA au Burkina Faso

Tableau 4 : Performance des provinces

	IDH99	SR
Kompienga	0,208	0,010
Yagha	0,260	0,009
Komandjari	0,244	0,008
Noumbiel	0,290	0,007
Koulpélogo	0,268	0,005
Soum	0,256	0,003
Loroum	0,298	0,003
Oudalan	0,259	0,002
Ganzourgou	0,276	0,001
Ziro	0,258	0,001
Tapoa	0,244	0,001
Bam	0,279	0,001
Gnagna	0,2452	0,000
Namentenga	0,239	0,000
Bougouriba	0,272	-0,001
Sourou	0,323	-0,001
Kossi	0,294	-0,001
Kouritenga	0,309	-0,002
Sanmatenga	0,370	-0,003
Kéné Dougou	0,299	-0,004
Séno	0,350	-0,004
Ouhritenga	0,287	-0,004
Zoudwéogo	0,303	-0,005
Nahouri	0,311	-0,005
Léraba	0,293	-0,006
Sissili	0,269	-0,006
Banwa	0,288	-0,006
Gourma	0,360	-0,007
Kourwéogo	0,285	-0,008
Ioba	0,269	-0,008
Passoré	0,388	-0,008
Bazéga	0,264	-0,008
Kadiogo	0,520	-0,009
Sanguié	0,295	-0,009
Tuy	0,310	-0,009
Boulgou	0,377	-0,009
Yatenga	0,400	-0,011
Poni	0,385	-0,013
Les Balés	0,291	-0,014
Houet	0,466	-0,016
Mouhoun	0,382	-0,016
Zandoma	0,300	-0,019
Boulkiémdé	0,388	-0,019
Comoé	0,394	-0,020
Nayala	0,336	-0,046
Moyenne	0,311	-0,005

Annexe 4 : Indicateur de développement humain et le VIH-SIDA au Burkina Faso

Tableau 5 : Simulation impact du Sida sur le Revenu

	IDH 1999	IDH Pour une baisse 0,5% de productivité	Perte
Kadiogo	0,520	0,52008	0,000533816
Houet	0,466	0,46602	0,000595784
Yatenga	0,400	0,40077	0,000692844
Comoé	0,394	0,39464	0,000703612
Boulkiémdé	0,388	0,38868	0,000714417
Passoré	0,388	0,38850	0,000714737
Poni	0,385	0,38526	0,000720761
Mouhoun	0,382	0,38272	0,00072554
Boulgou	0,377	0,37760	0,000735397
Sanmatenga	0,370	0,37011	0,000750295
Gourma	0,360	0,36068	0,000769921
Séno	0,350	0,34980	0,000793887
Nayala	0,336	0,33593	0,000826696
Sourou	0,323	0,32282	0,000860301
Nahouri	0,311	0,31150	0,000891581
Tuy	0,310	0,31006	0,000895736
Kouritenga	0,309	0,30960	0,000897067
Zoudwéogo	0,303	0,30301	0,000916579
Zandoma	0,300	0,30048	0,000924315
KénéDougou	0,299	0,29882	0,000929443
Loroum	0,298	0,29859	0,000930168
Sanguié	0,295	0,29499	0,00094153
Kossi	0,294	0,29427	0,000943832
Banwa	0,293	0,29316	0,0009
Léraba	0,293	0,29304	0,000947786
Les Balés	0,291	0,29121	0,000953768
Noumbiel	0,290	0,29030	0,000956756
Oubritenga	0,287	0,28753	0,00096597
Kourwéogo	0,285	0,28487	0,000975021
Bam	0,279	0,27880	0,000996249
Ganzourgou	0,276	0,27636	0,001005064
Bougouriba	0,272	0,27191	0,001021516
Ioba	0,269	0,26969	0,001029942
Sissili	0,269	0,26885	0,001033182
Koulpélogo	0,268	0,26875	0,001033557
Bazéga	0,264	0,26438	0,001050667
Yagha	0,260	0,25984	0,001069039
Oudalan	0,259	0,25977	0,001069339
Ziro	0,258	0,25829	0,001075451
Soum	0,256	0,25584	0,001085769
Gnagna	0,245	0,24549	0,001131611
Komandjari	0,244	0,24450	0,001136197
Tapoa	0,244	0,24423	0,001137421
Namentenga	0,239	0,23900	0,001162369
Kompienga	0,208	0,20821	0,001334454
Moyenne	0,311254	0,3115318	0,000922818

Annexe 5: Les Indicateurs de Pauvreté Humaine provincialisés

I. La mesure de l'indicateur de la pauvreté humaine au Burkina Faso :

L'indicateur de la pauvreté humaine (IPH-1) pour les pays non industrialisés défini dans le rapport mondial sur le développement humain 1998 mesure les pénuries dans trois domaines de la vie humaine :

1. la capacité de vivre longtemps qui est mesurée par le pourcentage de la population susceptible de mourir avant l'âge de 40 ans (p1). C'est un déficit en terme de durée de vie. Il est caractéristique des pays en développement qui connaissent des taux de mortalités et de morbidité relativement élevés malgré les progrès sanitaires réalisés depuis des décennies. Ce déficit est aggravée par la pandémie du SIDA.

2. le savoir qui se traduit par le pourcentage de la population incapable de lire et comprendre un texte simple se rapportant à la vie quotidienne (P2). C'est un déficit en terme d'ouverture d'esprit, de facilité d'acquisition des connaissances et d'exacerbation des conditions de vie précaire des ménages.

3. les insuffisances en moyens économiques (p3) qui ne permettent pas à la population de se nourrir convenablement, de s'approvisionner en eau potable et d'accéder aux services de santé. C'est un déficit en terme d'accessibilité au bien de consommation alimentaire et de soins de santé.

L'indicateur de la pauvreté humaine (IPH-1) est une moyenne des trois types de pénuries ci-dessus répertoriées. Il est le pourcentage de la population souffrant des différentes carences considérées et

qui les empêchent de participer à l'impulsion de la dynamique d'élargissement des choix individuels et collectifs.

Le rapport mondial sur le développement humain de 1999 laisse percevoir que 58.05 % des burkinabè souffre des différentes carences de l'aune de la pauvreté humaine. La valeur de l'IPH-1 du Burkina Faso se décompose comme suit :

- Probabilité de décédé avant 40 ans (p1): 40.5%
- Taux d'analphabétisme des adultes (p2) : 77.8 %
- Population privée d'accès à l'eau potable (p31) : 58%
- Population privée d'accès aux services de santé (p32): 30%
- Insuffisance pondérale des moins de cinq ans p33 : 30%
- Manque de condition de vie décente p3 = $(p31 + p32 + p33) / 3 = 39.3\%$

$$IPH-1 = [(1/3) (p1^3 + p2^3 + p3^3)]^{(1/3)} = 58.06 \%$$

Le niveau élevé de l'IPH global cache des disparités entre les provinces.

II. Les Indicateurs de la pauvreté humaine provincialisés :

La province du Kadiogo a le niveau de pauvreté le plus bas du Burkina Faso. Son IPH-1 montre que 32.7% de sa population souffre des trois types de pénuries en terme de vie précoce, d'analphabétisme et d'insuffisance de moyens économiques pour satisfaire des besoins élé-

Les cinq provinces à l'IPH faible

	IDH97	p1	p2	p31	p32	p33	p3	IPH-1.98
Kadiogo	0,448	5	46,77	13,7	46	9,9	23,2	32,7
Houet	0,398	7	62,74	19	49,8	9,9	26,2	43,9
Tuy	0,239	7	62,74	19	49,8	20	29,5	43,9
Sanmatenga	0,296	12	73,08	23,9	86,6	9,9	40,1	51,3
Banwa	0,217	7	74,51	28,9	60,1	20	36,3	52,7

Annexe 5: Les Indicateurs de Pauvreté Humaine provincialisés

Les cinq provinces à l'IPH extrêmement élevé

	IDH97	p1	p2	p31	p32	p33	p3	IPH-1.98
Seno	0,276	12	85,48	24,7	76	20	40,2	59,8
Namentenga	0,163	12	86,63	23,9	86,6	20	43,4	60,5
Noumbiel	0,209	6	84,38	44,7	83,5	20	49,3	61,28
Poni	0,317	6	84,38	44,7	83,5	20	49,3	61,28
Gnagna	0,169	9	88,37	5,7	60,5	20	28,7	61,30

mentaires. Le plus fort indicateur de pauvreté humaine (61.3 %) est porté par la province de la Gnagna.

L'Oubritenga a l'indicateur de pauvreté médian des provinces (56,9%). Autrement dit, la moitié des provinces du Burkina Faso a un IPH-1 de plus de 56.9%. La moyenne province a un niveau de pauvreté de 55.7%.

Dans le rapport national sur le développement humain 1998 et sur la base des données de 1991, la moyenne province avait un IPH-1 de 61.7%. Lorsque sont considérées les données de 1998, le niveau de l'IPH-1 passe à 55.7%. Ce qui représente un taux de réduction moyen de la pauvreté humaine de 10%. Le plus fort taux de réduction (19 %) est rencontré dans les provinces du Sanementenga et de la Kossi. Les plus faibles performances sont réalisées par les provinces du Kadiogo (0.3 %) du Sanguié (0.4%) du Poni (0.5%) et du Ioba qui a accru son IPH -1 de 0.10%.

Pauvreté humaine et pauvreté monétaire :

La pauvreté humaine est une absence de capacités humaines de base définies en terme de longévité réduite, d'analphabétisme et d'absence de moyens économiques ne permettant pas d'accéder à de l'eau potable, à une meilleure nutrition de l'enfant et aux services de santé. La pénurie de capacité que jauge l'indicateur de pauvreté humaine (IPH-1) donne

une mesure indirecte du potentiel de création de richesse de la population et notamment en terme de revenu/dépense lequel est le fondement du calcul des seuils de pauvreté monétaire. Les seuils de pauvreté monétaire (pauvreté absolue ou relative) sont estimés sur la base des dépenses per capita et ou des besoins caloriques alimentaires minima.¹ L'exercice consiste à comparaison la carte de pauvreté humaine de l'Enquête Prioritaire II (INSD 1999) à celle de la pauvreté humaine. Deux enseignements sont à tirer.

1) Il s'observe que les régions du Nord et du Centre nord ont une incidence ² de pauvreté monétaire de 60.9% et 58.1% respectivement. Et lorsque la pauvreté humaine est considérée, les provinces aux IPH extrêmement ³ élevés sont situées dans les régions de l'Est (provinces de la Gnagna, de la Tapoa, du Kompienga) du Sud-Ouest (provinces du Poni, du Noumbiel, du Ioba et de la Bougouriba). Il va sans dire que les régions aux incidences de pauvreté monétaires fortes n'abritent pas les provinces aux indicateurs de pauvretés humaines extrêmement forts.

Les regions de l'Ouest et du Nord-Ouest abritent les provinces aux indicateurs de pauvreté humaine faibles (Houet, Tuy,) et moyennement faibles (Leraba, Kéné Dougou , comoé). Ce sont aussi des régions où l'incidence de la pauvreté monétaire est relativement faible (33.5%).

¹ Voir PNUD : Rapport sur le développement humain durable, Burkina Faso 1998

² Analyse de la pauvreté au Burkina Faso, INSD, 1999

³ Voir la catégorisation des IPH dans la carte de pauvreté

Dans le centre nord où l'incidence de la pauvreté monétaire est forte (58.1 Les provinces du Sanmatenga et du Bam présentent des IPH moyennement faibles et seule la province du Namentenga possède des déficits levés en capacité de l'aune de l'IPH. Dans cette région, seul le Namentenga a un IPH extrêmement élevé.

2) Les provinces qui abritent les grands centres urbains et les villes moyennes ont une incidence de la pauvreté monétaire faible (24.7%). Par contre, à l'aune de l'IPH, le Poni possède un indicateur de pauvreté humaine extrêmement fort tandis que le Seno, le Boulgou et le Gourma des IPH présentent des IPH forts. Les six autres provinces urbaines ont des indicateurs de pauvreté humaine moyens et faibles.

Note méthodologique et sources des données :

- La méthodologie de calcul des indicateurs de pauvreté humaine est celle du rapport mondial sur le développement humain 1997 et confirmée par ceux de 1998 et 1999 . Compte tenu de l'indisponibilité de certaines données, certains proxis ont été utilisés. Les sous indicateurs de pauvreté qui ont servi au calcul sont les suivants :

P1 : est le pourcentage de la population susceptible de mourir avant 45 ans. Les données de 1998 ne permettent pas de calculer cet indicateur sur la base de la tranche d'âge de 0 à 40 ans préconisé dans les rapports mondiaux. Ce fait a conduit malheureusement à utiliser l'indicateur base 1991 calculer pour les IPH-1 du rapport national 1998

Exemple de catégorisation des IPH

IPH faible	IPH moyen	IPH fort	IPH extrêmement fort
Kadiogo	Houet Tuy Sanementenga Banwa Kossi Leraba	Kourweogo Oubritenga Kouritenga Boulgou Seno	Namentenga Noumbiel Poni Gnagna

P2 est le taux d'analphabétisme.

P31 est le pourcentage des ménages qui ne disposent pas d'eau potable à la maison ou qui font plus d'une demi-heure de marche pour se procurer de l'eau potable.

P32 est le pourcentage des ménages qui font plus d'une demi-heure de marche à pied pour se rendre au centre de santé le plus proche

P33 est le taux d'insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans selon le milieu de résidence (urbain /rural). Il est affecté aux dix provinces logeant les villes moyennes au Kadiogo et au Houet le taux moyen du milieu urbain. Le taux du milieu rural est attribué aux autres provinces.

- Les données utilisées sont tirées de l'enquête sur les conditions de vie des ménages 1998 réalisées par l'INSD. Des regroupements ont été faits et ne correspondent pas exactement aux nomenclatures établies par l'institut.

Annexe 5: Les Indicateurs de Pauvreté Humaine provincialisés

Annexe 5a

	p1	p2	p31	p32	p33	p3	IPH-1.98	IPH-1. 91	Classement		
									1991	1998	Ecart
Kadiogo	5	46,77	13,7	46	9,9	23,2	32,7	33,6	1	1	0
Houet	7	62,74	19	49,8	9,9	26,2	43,9	50,1	2	2	0
Tuy	7	62,74	19	49,8	20	29,5	43,9	50,6	3	3	0
Sanmatenga	12	73,08	23,9	86,6	9,9	40,1	51,3	63,3	24	4	20
Banwa	7	74,51	28,9	60,1	20	36,3	52,7	64,5	28	5	23
Kossi	7	74,51	28,9	60,1	20	36,3	52,7	64,8	30	6	24
Leraba	7	75,54	19	49,8	20	29,5	52,7	57,9	5	7	-2
KénéDougou	8	75,54	19	49,8	20	29,5	52,7	62,2	18	8	10
Comoe	7	75,66	19	49,8	9,9	26,2	52,7	58,3	6	9	-3
Les Bales	8	76,08	28,9	60,1	20	36,3	53,7	59	12	10	2
Mouhoun	8	76,08	28,9	60,1	9,9	33	53,7	59,2	13	11	2
Boulkiémdé	10	77,38	25,6	73	9,9	36,2	54,3	57,2	4	12	-8
Bam	8	77,82	23,9	86,6	20	43,4	54,5	59,3	14	13	1
Nayala	7	77,58	28,9	60,1	20	36,3	54,7	65,1	35	14	21
Sourou	7	77,58	28,9	60,1	20	36,3	54,7	64,9	33	15	18
Loroum	11	79,03	12,3	52,7	20	28,3	54,9	58,9	11	16	-5
Yatenga	11	79,03	12,3	52,7	9,9	25	54,9	58,4	8	17	-9
Zandoma	11	79,03	12,3	52,7	20	28,3	54,9	58,5	9	18	-9
Sissili	6	78,9	25,6	73	20	39,5	55,3	63	23	19	4
Ziro	6	78,9	25,6	73	20	39,5	55,3	62,6	22	20	2
Nahouri	4	80,63	13,7	46	20	26,5	56,0	62,3	19	21	-2
Sanguié	8	79,94	25,6	73	20	39,5	56,0	58,4	7	22	-15
Kourweogo	10	81,83	13,7	46	20	26,5	56,9	62,6	21	23	-2
Oubritenga	10	81,83	13,7	46	20	26,5	56,9	62,4	20	24	-4
Passoré	9	82,31	12,3	52,7	20	28,3	57,16	61,9	17	25	-8
Bazéga	9	82,37	13,7	46	20	26,5	57,22	61	16	26	-10
Zoudweogo	9	83,33	13,7	46	20	26,5	57,9	66,6	38	45	-7
Soum	13	82,95	24,7	76	20	40,2	58,09	66,2	41	27	14
Kouritenga	9	80,41	40,9	72	20	44,2	58,12	64,9	34	28	6
Gourma	9	83,98	5,7	60,5	9,9	25,4	58,26	64,9	31	29	2
Komandjari	11	83,98	5,7	60,5	20	28,7	58,28	65,1	36	30	6
Oudalan	12	83,4	24,7	76	20	40,2	58,4	66	40	31	9
Ganzourgou	9	85,19	13,7	46	20	26,5	59,17	66,8	41	32	9
Boulgou	10	82,06	40,9	72	9,9	40,9	59,19	66	39	33	6
Koulpelogo	11	82,06	40,9	72	20	44,2	59,20	64,5	27	34	-7
Bougouriba	2	81,09	44,7	83,5	20	49,3	59,20	59,9	15	35	-20
Ioba	7	81,09	44,7	83,5	20	49,3	59,21	58,7	10	36	-26
Tapoa	9	85,89	5,7	60,5	20	28,7	59,58	64,2	25	37	-12
Kompienga	11	85,89	5,7	60,5	20	28,7	59,60	64,3	26	38	-12
Yagha	9	85,48	24,7	76	20	40,2	59,76	67,5	44	39	5
Seno	12	85,48	24,7	76	20	40,2	59,80	67,2	43	40	3
Namentenga	12	86,63	23,9	86,6	20	43,4	60,5	64,9	32	41	-9
Noumbiel	6	84,38	44,7	83,5	20	49,3	61,28	65,4	37	42	-5
Poni	6	84,38	44,7	83,5	20	49,3	61,28	64,8	29	43	-14
Gnagna	9	88,37	5,7	60,5	20	28,7	61,30	67,6	45	44	1
moyenne	8,6	79,2	22,6	63,3	17,8	34,59	55,7	61,7			

Annexe 5: Les Indicateurs de Pauvreté Humaine provincialisés

Annexe 5b

	IPH-1. Base 1998	IPH-1. Base 1991	Taux de réduction du déficit (SR)
Kadiogo	32,7	33,6	0,03
Houet	43,9	50,1	0,12
Tuy	43,9	50,6	0,13
Sanmatenga	51,3	63,3	0,19
Banwa	52,7	64,5	0,18
Kossi	52,7	64,8	0,19
Leraba	52,7	57,9	0,09
KénéDougou	52,7	62,2	0,15
Comoe	52,7	58,3	0,1
Les Bales	53,7	59	0,09
Mouhoun	53,7	59,2	0,09
Boullkiémdé	54,3	57,2	0,05
Bam	54,5	59,3	0,08
Nayala	54,7	65,1	0,16
Sourou	54,7	64,9	0,16
Loroum	54,9	58,9	0,07
Yatenga	54,9	58,4	0,06
Zandoma	54,9	58,5	0,06
Sissili	55,3	63	0,12
Ziro	55,3	62,6	0,12
Nahouri	56,0	62,3	0,1
Sanguié	56,0	58,4	0,04
Kourweogo	56,9	62,6	0,09
Oubritenga	56,9	62,4	0,09
Passoré	57,16	61,9	0,08
Bazéga	57,22	61	0,06
Zoudweogo	57,9	66,6	0,13
Soum	58,09	66,2	0,12
Kouritenga	58,12	64,9	0,1
Gourma	58,26	64,9	0,1
Komandjari	58,28	65,1	0,1
Oudalan	58,4	66	0,12
Ganzourgou	59,17	66,8	0,11
Boulgou	59,19	66	0,1
Koulpelogo	59,20	64,5	0,08
Bougouriba	59,20	59,9	0,01
Ioba	59,21	58,7	-0,01
Tapoa	59,58	64,2	0,07
Kompienga	59,60	64,3	0,07
Yagha	59,76	67,5	0,11
Seno	59,80	67,2	0,11
Namentenga	60,5	64,9	0,07
Noumbiel	61,28	65,4	0,06
Poni	61,28	64,8	0,05
Gnagna	61,30	67,6	0,09
moyenne	55,7	61,7	0,1

SR : taux de réduction de la pauvreté humaine de 1991 à 1998

Annexe 6 : Base de données comparative des principaux IDH

Tableau 1 : Indicateurs généraux de développement humain

	Pays de l' UEMOA							Afrique sub-saharienne (moyenne)	Pays les moins avancés (moyenne)	
	Burkina Faso	Bénin	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal			Togo
Espérance de vie à la naissance (année) 1999 (%)	46	53,6	47,8	44,5	50,2	44,5	52,9	51,6	48,8	51,7
Taux d'alphabétisation des adultes 1999 (%)	23,0	39	45,7	37,6	39,8	15,3	36,4	56,3	59,6	51,6
Taux brut de scolarisation 1999 (%)	20	45	38	37	28	16	36	62	42,0	38
PIB réel par habitant (\$) 1999	965	933	1650	678	758	753	1419	1410	1534	992
IDH 1999	0,320	0,420	0,426	0,339	0,378	0,274	0,423	0,489	0,467	0,442
Différence de classement entre PIB/hab et IDH, 1999	-17	-4	-20	0	0	-7	-13	+5	-	-

NB : Données officielles les plus récentes, années 1997

Source : - Rapport Mondial sur le Développement Humain, PNUD, 1999, 2000 et 2001
 - Enquête démographique, INSD, 1991 et 1997
 - Enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages, INSD, 1994/95
 - Statistiques scolaires, DEP/MEBA et DEP/MESSRS, 1998
 - Revue des dépenses publiques, Ministère de l'Economie et des Finances, STP/PAS, 1999

Tableau 2 : Développement humain et besoins essentiels

	Pays de l' UEMOA							Afrique sub-saharienne (moyenne)	Pays les moins avancés (moyenne)	
	Burkina Faso	Bénin	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal			Togo
Population ayant accès aux services de santé (%) 1990/1998	90	18	30	40	40	99	80	61	52	51
Population ayant accès à l'eau potable (%) 1990/1997	58	58	58	57	34	52	37	45	50	41
Apport journalier de calories (en % des besoins)										
1970	1762	1964	2428	1989	2095	1992	2546	2261	2225	2090
1996	2248	2386	2494	2423	2137	2135	2365	1736	2237	2103

Source : - Rapport Mondial sur le Développement Humain, PNUD, 1999, 2000 et 2001
 - Enquête démographique, INSD, 1991 et 1997
 - Enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages, INSD, 1994/95
 - FAO : Bilan alimentaire, Rapports 1998 et 1999

Annexe 6 : Base de données comparative des principaux IDH

Tableau 3 : Evolution du développement humain

	Pays de l' UEMOA								Afrique sub-saharienne (moyenne)	Pays les moins avancés (moyenne)
	Burkina Faso	Bénin	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo		
Espérance de vie à la naissance										
1960	36,2	35,0	39,2	34,0	34,8	35,3	37,3	39,3	40,1	38,8
1999	46	53,6	47,8	44,5	50,2	44,5	52,9	51,5	49,8	51,7
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000 naissances vivantes)										
1960	205	185	166	201	210	192	172	182	167	173
1999	150	140	150	223	220	320	127	125	169	171
Apport journalier de calories par habitant										
1999	2245	2386	2494	2423	2137	2135	2365	1736	2237	2103
Tx d'alphabétisation des adultes %										
1970	8	16	18	30	8	4	12	17	27	28
1999	23	39	45,7	37,6	39,8	15,3	36,4	56,3	59,6	51,6
PIB réel par habitant (\$ ajusté)										
1960	290	1075	1021	ND -	541	604	1136	411	990	561
1998	785	1800	1731	ND -	565	765	1815	1167	1407	1008

Source : - Rapport Mondial sur le Développement Humain, PNUD, 1998, 1999, 2000 et 2001
 - Enquête démographique, INSD, 1991 et 1997
 - Enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages, INSD, 1994/95
 - UNICEF, la situation des enfants dans le monde 2000, New York 2000

Tableau 4 : Ecarts entre les femmes et les hommes (Chiffre pour les femmes en % du chiffre pour les hommes)

	Pays de l' UEMOA								Afrique sub-saharienne (moyenne)	Pays les moins avancés (moyenne)
	Burkina Faso	Bénin	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo		
Espérance de vie 1996 (Données du RMDHD 1999)	46,2	54,4	54,2	43,4	47	47,5	50,3	50,5	50,3	52,3
Population 1998 (Millions d'habitants)	10,9	5,7	14,9	1,2	10,9	9,8	9,5	4,6	545,6	558,5
Alphabétisation (% des adultes)										
1970	11,2	10	16	30	7	6	15	23	31	30
1997	-	37	40	55	31	14	33	52	49,6	38,1
Enseignement obligatoire Nbre d'années d'étude 1999	6	6	6	6	9	8	6	6	ND	ND
Scolarisation primaire % 1999	38	72	62	64	32	29	65	118	54	70
Scolarisation au niveau secondaire % 1999	8	16	23	ND	9	7	16	69	ND	17
Scolarisation au niveau supérieur (pour 100 000 habts) 1999	16	59	56	ND	19	18	119	60	222	559

Source : - Rapport Mondial sur le Développement Humain, PNUD, 1997, 1998, 1999 et 2000
 - Statistiques scolaires, DEP/MEBA et DEP/MESSRS, 1997 et 1998
 - Revue des dépenses publiques, Ministère de l'Economie et des Finances, STP/PAS, 1999
 - UNESCO, Annuaire statistique de l'UNESCO, 1999
 - UNESCO, Rapport mondial sur l'éducation, 2000

Annexe 6 : Base de données comparative des principaux IDH

Tableau 5 : Ecart entre les zones rurales et les zones urbaines

	Pays de l' UEMOA								Afrique sub-saharienne (moyenne)	Pays les moins avancés (moyenne)
	Burkina Faso	Bénin	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo		
Population rurale en % de la population totale 1999	82	63	53	76	74	82	56	69	68	77
Population rurale ayant accès aux services (%)	89	ND	11	ND	ND	30	ND	60	50	ND
1985/98 : santé	ND	53	81	57	38	55	28	58	35	48
1990/98 : eau										
Population urbaine ayant accès aux services (%)	100	ND	61	ND	ND	90	ND	90	50	ND
1985/98 : santé	ND	41	59	38	36	46	85	74	81	ND
1990/98 : eau										
Disparités zones rurales/urbaines (100=égalité rurale/urbaine)(*)	88	ND	18	ND	ND	30	ND	67	63	ND
1985/98 : santé	ND	129	137	150	106	120	33	78	56	74
1990/98 : eau	26	11	86	53	36	6	48	18	55	38
1990/98 : sanitaire										

NB : (*) Les chiffres de cette rubrique sont exprimés en fonction de la moyenne urbaine (base 100). Plus le chiffre est faible, plus l'écart est grand. Plus le chiffre est proche de 100, plus l'écart est faible. Un chiffre supérieur à 100 indique que la moyenne rurale est supérieure à la moyenne urbaine.

Source : - Rapport Mondial sur le Développement Humain, PNUD, 1997, 1998, 1999, 2000

- Enquête démographique, INSD, 1994-1995 et 1998-1999

- Enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages, INSD, 1994-1995 et 1996

- Statistiques scolaires, DEP/MEBA et DEP/MESSRS, 1997 et 1999

Tableau 6 : Suivi et développement de l'enfant

	Pays de l' UEMOA								Afrique sub-saharienne (moyenne)	Pays les moins avancés (moyenne)
	Burkina Faso	Bénin	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo		
Naissances suivies par du personnel soignant (%) 1990-1997	43,5	46	47	27	24	15	46	54	39	29
Insuffisances pondérales à la naissance (%) 1990/94	21	ND	12	20	17	15	11	20	16	23
Tx de mortalité infantile (‰) 1997	110	84	90	130	134	191	72	78	104	110
Enfants d'1 an vaccinés (%) 1995 -1997	46	89	68	72	70	63	80	63	70	80
- Tuberculose	33	82	65	53	35	59	60	39	56	60
- Rougeole										
Tx d'allaitement au sein à 3 mois 1992-1997	14	-	56	-	42	-	96	67	34	47
Insuffisances pondérales des enfants de moins de 5 ans (%) 1975	34	ND	18	ND	36	50	19	25	31	ND
1990-97	21	-	24	23	27	36	22	19	30	39

Source : - Rapport Mondial sur le Développement Humain, PNUD, 1996, 1997, 1998, 1999 et 2000

- Enquête démographique, INSD, 1991 et 1998

- Enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages, INSD, 1994-1995

- UNICEF, la situation de l'enfant, 2000

Annexe 6 : Base de données comparative des principaux IDH

Tableau 7 : Santé et VIH-SIDA

	Pays de l' UEMOA								Afrique sub-saharienne (moyenne)	Pays les moins avancés (moyenne)
	Burkina Faso	Bénin	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo		
Population ayant accès aux services des santé (%) 1990-1997	70	88	83	40	40	39	80	61	52	51
Population ayant accès à l'eau potable (%) 1990-1996	42	56	82	60	66	48	53	64	52	57
Tx de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes) 1997	830	860	810	910	1100	1180	1096	640	979	1041
Population par médecin 1996-1998	28572	14286	11111	ND	20000	50000	16667	10716	18488	18496
Population par infirmier 1996-1998	13879	3226	3226	ND	5882	3846	12500	3030	6504	13790
Taux de prévalence du VIH-SIDA adulte de 15-49 ans (%) 1999	7,17	2,45	10,8	2,5	2,1	1,4	1,77	5,98	8,7	4,3
Nombre de femmes infectées par le VIH-SIDA 15-49 ans 1999	180000	37000	400000	7300	53000	34000	40000	66000	12,9	6,4
Source :										
Nombre d'enfants infectés par le VIH-SIDA 0 à 4 ans 1999	20000	3000	32000	560	5000	3300	3300	6300	1,08	0,6

Source : - Rapport Mondial sur le Développement Humain, PNUD, 1998, 1999, 2000 et 2001
 - Enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages, INSD, 1994/95
 - Statistiques scolaires, DEP/MEBA et DEP/MESSRS, 1997
 - Revue des dépenses publiques, Ministère de l'Economie et des Finances, STP/PAS, 1999

Tableau 8 : Sécurité alimentaire

	Pays de l' UEMOA								Afrique sub-saharienne (moyenne)	Pays les moins avancés (moyenne)
	Burkina Faso	Bénin	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo		
Indice de production alimentaire par habt (1979-81=100) 1998	132	131	105	118	90	70	112	108	99	94
Production agricole en % du PIB 1997 - 1999	34,5	32	28	46	49	38	19	38	20	33
Apport journalier de calories par habitant 1996	2137	2386	2424	2381	2027	2116	2394	2155	2237	2103
Importation alimentaire en % des importations de marchandises 1996-1997	3,5	-	17	-	-	-	29	23	-	-
Aide alimentaire céréalière (milliers de tonnes) 1994-1995	19	15	56	2	17	32	16	8	2324	290

Source : - Rapport Mondial sur le Développement Humain, PNUD, 1997 et 1998
 - Rapport annuel de la FAO, 1998
 - Revue des dépenses publiques, Ministère de l'Economie et des Finances, STP/PAS, 1996

Annexe 6 : Base de données comparative des principaux IDH

Tableau 9 : Education

	Pays de l' UEMOA								Afrique sub-saharienne (moyenne)	Pays les moins avancés (moyenne)
	Burkina Faso	Bénin	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo		
Tx de scolarisation primaire 1999 (%)										
Total	40,3	69	65	52,3	35,4	31,0	63	58	56,2	60,4
Filles	30,4	56	54	ND	29	27	57,5	53	ND	ND
Redoublants primaire en % des inscrits 1996-1997	16,5	11	13	ND	15	17,8	11,5	ND	ND	ND
Taux d'efficacité global (%) 1996-1997	46,5	ND	77	ND	45	39	75	72	ND	ND
Elèves passant au niveau secondaire (%) 1996-1997	28,9	29,9	33	28	26,5	23	33,5	31	41	36
Tx de scolarisation dans l'enseignement secondaire 1997 (%)										
Total	10,67	27	28,5	24,1	10	6,5	23	22	24	31
Filles	6,9	13,3	19	7,5	6,5	3	10,8	11	ND	ND
Redoublants secondaire en % des inscrits 1996-1997	23,2	17	18	ND	21	ND	19,5	1	ND	ND

Source : - Annuaire statistique de la DEP/MEBA, 1998-1999
 - Programme conjoint des Nations Unies d'Appui à l'éducation de base au Burkina Faso, 1998
 - Rapport Mondial sur le Développement Humain, PNUD, 1999, 2001
 - Rapport Mondial de l'UNICEF, 1999, 2000

Tableau 10 : Problèmes de l'enseignement

	Pays de l' UEMOA								Afrique sub-saharienne (moyenne)	Pays les moins avancés (moyenne)
	Burkina Faso	Bénin	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo		
Nombre d'élèves par maître dans le primaire 1998	62	40	37	ND	47	38	59	53	39	45
Scolarisation technique second. en % de la scolarisation second. totale 1963-1995	7,3	6,1	9,8	10,3	13,4	1,2	3,3	6,7	6,6	5,1
Pourcentage des scientifiques dans l'ens. sup. 1992	20	16	ND	ND	43	21	20	16	30	23
Dépenses publiques d'enseignement (% du PNB) 1985	-	-	-	3,2	3,7	-	-	5	5,1	-
1996-1999	48	3,2	- 5,0	3,7	3,2	-	3,6	5,6	6,3	-
Dépenses publiques d'enseignement en % des dépenses publiques totales 1993-1995	19,8	15,2	-	-	13,2	10,8	28,3	18,7	-	-
Dépenses publiques d'enseignement sup. (% de tous les niveaux d'enseignement) 1990-1995	28	19	28	-	18	-	24	23	-	-

Source : - Rapport Mondial sur le Développement Humain, PNUD, 1998 et 1999
 - Enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages, INSD, 1994/95
 - Statistiques scolaires, DEP/MEBA et DEP/MESSRS, 1997 -1998
 - Revue des dépenses publiques, Ministère de l'Economie et des Finances, STP/PAS, 1999

Annexe 6 : Base de données comparative des principaux IDH

Tableau 11 : Emploi

	Pays de l' UEMOA								Afrique sub-saharienne (moyenne)	Pays les moins avancés (moyenne)
	Burkina Faso	Bénin	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo		
Main d'œuvre (en % de la population totale) 1996-1999	49	45	39	38	49	48	45	41	44	47
Main d'œuvre féminine (en % de la main d'œuvre totale) 1999	47	48	31	40	46	44	42	39	47	48
% de la main d'œuvre dans l'industrie 1999	2,1	8	10	1,3	2	3,6	8	10	9	9
% de la main d'œuvre dans les services 1999	6,6	28	30	13	12	6	16	24	25	15
Taux annuel de croissance des salaires (en %) réels 1970-1980	ND	ND	- 09	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
1980-1996	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Source : - Rapport Mondial sur le Développement Humain, PNUD, 1999 et 2001
 - Enquête démographique, INSD, 1995 -1996 et 1998 - 1999
 - Enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages, INSD, 1996/97 et 1998 -1999

Tableau 12 : Flux d'aide

	Pays de l' UEMOA								Afrique sub-saharienne (moyenne)	Pays les moins avancés (moyenne)
	Burkina Faso	Bénin	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo		
APD totale reçue (millions de \$. EU) 1999	411	265	444	106	455	305	465	136	13726	13041(*)
APD en % du PNB 1999	17,6	10,9	4,7	39	19,6	18,4	9,9	9,1	6,7(*)	11,1(*)
APD par habitant (\$. EU) 1999	40	46	37	98	52	29	58	31	33,5(*)	29,1(*)

NB : (*) Chiffre relatif à l'année 1997

Source : - Rapport Mondial sur le Développement Humain, PNUD, 1998 et 1999
 - Enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages, INSD, 1994/95
 - Rapport sur la coopération au développement, 1999
 - Rapport annuel sur la coopération du CAD/OCDE, 1999

Annexe 6 : Base de données comparative des principaux IDH

Tableau 13 : Déséquilibre des flux de ressources

	Pays de l' UEMOA							Afrique sub-saharienne (moyenne)	Pays les moins avancés (moyenne)	
	Burkina Faso	Bénin	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal			Togo
Dettes totale (en % du PNB) 1998	55	82	185	366	128	89	82	121	224	113
Service de la dette (en % des exportations de biens et services)										
1980	6	6	39	ND	5	22	29	9	10	18-
1998	14	8	23	67	13	19,5	19	6	15	17-
Rapport exportations/importations 1995 (%)	56	64	101	25	55	59	79	79	60	64
Coefficient de dépendance (export. + import. en % du PIB) 1995	43	61	49	ND	41	45	39	58	ND	ND
Solde des transactions courantes(en millions de \$. EU) 1998	13	36	-269	-41	-164	-126	3	-57	-8901	-4999

Source : - Rapport Mondial sur le Développement Humain, PNUD, 1998 et 1999
 - Revue des dépenses publiques, Ministère de l'Economie et des Finances, STP/PAS, 1999

Tableau 14 : Population

	Pays de l' UEMOA							Afrique sub-saharienne (moyenne)	Pays les moins avancés (moyenne)	
	Burkina Faso	Bénin	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal			Togo
Population urbaine (en % de la population totale)										
1970	6	17	27	15	14	9	33	13	19	13
1995	16	38	43	22	27	18	44	31	32	23
2015	27	53	56	32	40	29	57	43	44	35
Taux annuel d'accroissement de la population urbaine (%)										
1970-1995	6,9	6,3	5,6	4,4	5,4	6,4	3,9	6,4	5,0	5,2
1995-2015	5,7	4,6	3,4	4	5	5,6	3,9	4,4	4	4,6
Population de la plus grande ville en % de la population totale										
1995	10	ND	20	ND	ND	8	22	ND	12	10

Source : - Rapport Mondial sur le Développement Humain, PNUD, 1999 et 2000
 - Enquête démographique, INSD, 1991
 - Enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages, INSD, 1994/95

Annexe 6 : Base de données comparative des principaux IDH

Tableau 15 : Bilan démographique

	Pays de l' UEMOA								Afrique sub-saharienne (moyenne)	Pays les moins avancés (moyenne)
	Burkina Faso	Bénin	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo		
Population (en millions) 1999	10,9	5,4	13,7	1,1	10,8	9,2	8,3	4,1	543,4	542,5
Tx annuel de croissance démographique (%)										
1960-1993	2,6	2,5	3,9	2,0	2,6	3,2	2,8	2,9	2,8	2,5
1995-2015	2,8	3,0	2,2	2,1	2,9	3,4	2,7	2,7	2,7	2,4
Indice synthétique de fécondité										
1995	6,8	6,1	5,4	5,6	6,9	7,4	5,8	6,3	6,0	5,3
Taux brut de mortalité (%)										
1995	17,9	13	13,5	17,9	18,1	18	15,2	14,9	14,9	14,1
Taux brut de natalité (%)										
1993	46,8	43,6	38,1	41,4	49,1	51,4	42	43,2	43,1	39,2

Source : - Rapport Mondial sur le Développement Humain, PNUD, 1999, 2000 et 2001
 - Enquête démographique, INSD, 1991
 - Enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages, INSD, 1994/95

Tableau 16 : Bilan des ressources naturelles et énergétiques

	Pays de l' UEMOA								Afrique sub-saharienne (moyenne)	Pays les moins avancés (moyenne)
	Burkina Faso	Bénin	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo		
Superficie émergée (millions d'habitants) 1995	27400	11062	31800	2812	122019	126700	19253	5439	2055000	1866384
Ressources intérieures en eau renouvelables par habitant (en milliers de m ³ /an) 1998	15,7	1,7	5,2	14,1	5,0	0,3	2,9	2,5	6,2	9,9
Surface boisée en % de la superficie totale émergée 1998	15,7	41,8	17,2	29,6	9,5	2,0	38,3	22,9	23	23,1
Tx annuel de déboisement (%) 1990-1995	0,7	1,2	0,6	0,4	1	0	0,7	-	-	-
Rythme annuel de reboisement (%) 1980-1990	8	5	7	-	27	10	25	12	-	-
Consommation d'énergie par hab. en kg d'équivalent pétrole										
1980	21	43	175	38	25	38	158	75	265	53
1997	16,5	20	103	37	22	37	97	46	251	53

Source : - Rapport Mondial sur le Développement Humain, PNUD, 1999 et 2000
 - Rapport mondial sur le Développement dans le monde, Banque Mondiale, 2000